l'agglo & vous

#2

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BRIVE

MARS 10 > MAI 10

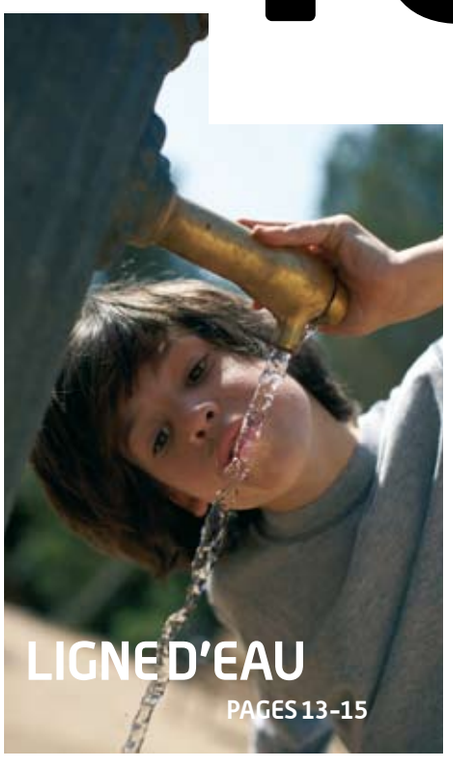

LIGNE D'EAU

PAGES 13-15

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

PAGES 18-19

TRANSPORTS PUBLICS

LE BUS FAIT SON BUZZ

UN NOUVEAU RÉSEAU POUR L'AGGLO

PAGES 8-12

En direct avec HENRI PEYRAT PRÉSIDENT DE L'OFFICE DE TOURISME DE BRIVE ET SON PAYS

« ***Le tourisme est un axe de développement économique majeur,*** *dont les retombées sont importantes* ». 104,5 millions d'euros exactement en 2009, pour 1,2 millions de visiteurs. Avec la prochaine inauguration de l'aéroport Brive-Vallée de la Dordogne, le renouvellement de la convention d'objectifs entre l'Agglo et l'Office de Tourisme Intercommunal, sa labellisation quatre étoiles et une campagne de communication « virale » décalée et remarquée, via le web et le réseau social Facebook, 2010 promet d'ores et déjà au tourisme une année 100% Gaillarde. « *L'Office est la vitrine de notre territoire. Si nos visiteurs sont bien accueillis, cela leur donne envie d'aller plus loin* ». Un engagement stratégique pour faire du Pays de Brive une destination touristique qui compte dans notre région… et au-delà. La suite page 5.

AGGLO de Brive
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Dans ce numéro

un dossier complet sur le nouveau réseau de transports urbains
des éclairages sur les actions de l'Agglo en matière de développement économique, de politique de l'eau et de l'environnement… et une nouvelle rubrique :
3 QUESTIONS À, où les habitants posent leurs questions, les élus y répondent sur des sujets aussi variés que l'assainissement, les travaux, la fiscalité…

PAGE 16

PENSER LE TERRITOIRE DE NOS ENFANTS

Au-delà des clivages, il s'agit de dessiner ensemble l'Agglo de demain, de développer des projets fédérateurs

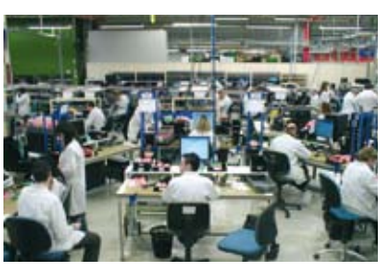

QUOI DE NEUF

PAGES 4-7

Une rubrique sur l'actualité de l'agglomération de Brive. Au fil des numéros, elle vous tiendra informés des nombreux projets qui prennent vie sur notre territoire et qui tissent ce lien intercommunautaire : projets de développement économique, nouveautés dans les déplacements, initiatives touristiques…

PAGES 13-15

AU FIL DE L'EAU

Le rôle de l'Agglo dans la gestion de l'eau ? Mutualiser, uniformiser, économiser et, au final, obtenir un prix de revient bien meilleur avec un rendement et une qualité d'eau optimaux.

PAGES 20-23

Près de chez vous

Mise en valeur de la diversité de notre territoire et de ses forces vives avec la vie des 15 communes de l'agglomération. Pour découvrir les différentes actions, initiatives menées près de chez vous, et qui nous intéressent tous, car elles participent à faire de l'Agglo un territoire qui progresse.

PAGE 24

HISTOIRE D'EAU

Quand deux agents territoriaux ont le pouvoir de police en matière d'assainissement.

l'agglo & vous **L'agglo & vous est édité par la Communauté d'agglomération de Brive**
9 avenue Léo Lagrange - BP 103 - 19 103 Brive CEDEX - Tél. : 05 55 74 10 00 - Fax : 05 55 74 99 29
Site internet : www.agglo-brive.fr – Directeur de publication : Jean-Luc Reviller • Rédaction : Christophe Terral et le service communication de l'Agglo • Secrétariat de rédaction et suivi de production : service communication de l'Agglo • Photographies : services de l'Agglo, Alexis, Boris Debon, Sylvain Marchou, CCI du Pays de Brive, Diarmid Courrèges, OTI, Jupiter, Daniel Auzeloux • Conception : ICOM • Réalisation et mise en page : Sophie Hochart • ISSN : en cours d'attribution • Dépôt légal : mars 2010 • Tirage : 42 000 exemplaires • Document imprimé par Maugein Imprimeurs - Papier Condat Silk 115 g - PEFC/ 10-31-1508.
PEFC PEFC/10-31-1508 IMPRIM'VERT®

EDITO

L'INTÉRÊT GÉNÉRAL EN LIGNE DE MIRE

L'Agglo a pour compétence première le développement économique, c'est la raison même qui a présidé à sa création. Elle doit pouvoir jouer un rôle de soutien à l'activité économique et préparer l'avenir en développant les solidarités, engagements indispensables pour nos emplois. Mais c'est là où le bât blesse, car la réforme des collectivités locales, telle qu'elle se profile, revient sur un principe de base : le transfert de compétences doit s'accompagner d'un transfert de ressources.

Avec la suppression pure et simple de la taxe professionnelle, la charge de l'impôt qui pesait sur les entreprises va maintenant alourdir celle des ménages. De plus, on réduit l'autonomie financière des collectivités, et donc leurs marges de manœuvre. Pour faire de l'Agglo de Brive un bassin de vie durable, nous devons ouvrir et écrire aujourd'hui une nouvelle page de l'histoire de l'Agglo, avec une coopération intercommunale élargie et plus forte.

C'est un vrai défi, qui concerne la vie quotidienne comme l'avenir de nos ménages et de nos entreprises. C'est en mutualisant que nous développerons les solidarités et valoriserons notre territoire. C'est en élargissant les domaines d'action de l'Agglo que nous proposerons de meilleurs et de nouveaux services à nos concitoyens. Gageons que nous saurons relever ce défi.

3 QUESTIONS À ...
JEAN-JACQUES POUYADOUX

2E VICE-PRÉSIDENT À DÉLÉGATION GÉNÉRALE, CHARGÉ DES COMPÉTENCES FONCTIONNELLES, LE MAIRE DE MALEMORT SIÈGE AU SEIN DE L'AGGLO DEPUIS SA CRÉATION. HOMME D'ENGAGEMENTS ET DE CONVICTIONS, IL REVIENT SUR LA RÉFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE (TP) ET L'AVENIR DE L'AGGLO DANS CE CONTEXTE CHAHUTÉ.

> LA RÉFORME DE LA TP SOULÈVE DE GRANDES INQUIÉTUDES DANS LES COLLECTIVITÉS LOCALES. QU'EN EST-IL POUR L'AGGLO DE BRIVE ?

JEAN-JACQUES POUYADOUX : « *Il nous a été annoncé que nous percevrons en 2010 l'équivalent de nos ressources de l'exercice précédent. L'incertitude pèse davantage sur les années à venir. N'oublions pas toutefois, qu'à la demande du Sénat, la réforme fait l'objet d'une période probatoire jusqu'en 2011. Rien n'est donc figé. Lors du dernier Congrès de l'Association des Maires de France, le Premier Ministre, M. Fillon, s'est voulu rassurant, mais n'a pas levé les inquiétudes des élus. Ce contexte nous incite juste à redoubler de prudence et de rigueur, autant en raison de la crise économique actuelle que de cette réforme.* »

> CELA AURA-T-IL UNE INCIDENCE SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE NOTRE TERRITOIRE ?

J.-J.P. : « *Il est encore trop tôt pour le dire. La TP était une variable d'ajustement permettant le financement de nos projets économiques. Il y avait une forme de connexion entre les entreprises et leur territoire d'implantation. Cela permettait la création de zones d'activités dont le prix de vente, entre 18 et 25 € le m² était bien inférieur au prix de revient : 65 € le m². L'agglomération comptait s'y retrouver dans le temps avec la TP. Avec la réforme, quel intérêt aura une collectivité de faire de tels cadeaux aux entreprises s'il n'y a aucun retour à espérer ? De plus, je ne suis pas certain que la Chambre Régionale des Comptes ou la Commission Européenne continuent à accepter cette forme de dumping et de concurrence entre territoire.* »

> COMMENT ENVISAGEZ-VOUS ALORS L'AVENIR DE L'AGGLO ?

J.-J.P. : « *Je suis très attaché au développement de notre territoire. Mais aujourd'hui, il ne reflète pas la réalité de notre bassin de vie. Une extension me semble donc justifiée. De plus, à l'image de l'assainissement, il y a une compétence que j'aimerais voir assumée par l'Agglo : la voirie. Les routes et réseaux ne s'arrêtent pas à la limite territoriale d'une commune. Or, les budgets d'entretien et de réfection sont trop lourds à supporter par elle seule. Voilà un des bénéfices à être organisés en agglomération : supporter à plusieurs ce qu'on ne peut accomplir isolément. Je crois que là réside l'avenir de notre Agglo : faire ensemble.* »

LES TRANSPORTS, MOTEURS DE LA COMPÉTITIVITÉ DES VILLES MOYENNES

En avril 2007, la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT) a lancé une expérimentation auprès de 20 villes moyennes témoins, dont l'Agglo de Brive unie à Tulle. Objectifs ? Soutenir des projets dans quatre secteurs clefs : l'enseignement supérieur, la santé, les transports et le renouvellement urbain. C'est sur les transports qu'une étude a été menée conjointement par l'Agglo et la ville de Tulle en 2009. Elle a notamment souligné la nécessité de correspondances entre les différents modes de transport, dans et entre les deux villes et d'une billettique harmonisée. L'étude visait également à préparer l'arrivée de la LGV (Ligne à Grande Vitesse). Conclusion : la mutualisation des efforts entre ces deux villes moyennes, véritables charnières départementales, est la condition de réussite pour accompagner un développement harmonieux de notre territoire.

Retrouvez les conclusions de l'étude pour l'Agglo sur :
www.villesmoyennestemoins.fr

VOLTAIRE : FIN DES TRAVAUX DE L'AGGLO

Ces travaux d'envergure, d'un coût de 3,1 M€ TTC, représentaient un des plus gros chantiers dans Brive depuis 20 ans. Débutés le 6 avril 2009, ils sont désormais achevés, respectant ainsi le calendrier initial. Il s'agissait notamment de mettre en œuvre, sur 750 mètres, entre le Pont du Buy et l'avenue Pompidou, 2 canalisations d'assainissement et de renouveler une canalisation d'eau. Désormais, la ville de Brive effectue les travaux d'aménagement de surface (voirie, éclairage public, feux ...) sur les portions concernées.

PARIS-BRIVE VOLEZ SURCLASSÉ

ROTATION SUPPLÉMENTAIRE, TARIFS AGRESSIFS ET TAPIS ROUGE, LA LIGNE PARIS-BRIVE PREND DE L'ALTITUDE.

Gérée dans le cadre d'une Obligation de Service Public pendant 4 ans, la liaison avec la capitale souffre elle aussi du contexte économique morose. Avec les autres collectivités engagées dans le Syndicat mixte en charge du futur aéroport Brive-Vallée de la Dordogne, l'Agglo de Brive veille à son maintien, indispensable au développement et à l'attractivité de notre territoire. Pour relever ce défi, Airlinair, compagnie en charge de la ligne, riposte avec l'ouverture d'une 3ème rotation et des offres commerciales agressives.

Un retour de la capitale vers le milieu de l'après-midi en service dès le 28 mars, une offre promotionnelle sur 500 places à 45 euros l'aller simple ; voilà les bottes secrètes de la compagnie pour redynamiser la ligne avant le changement de plate-forme. La rotation de mi-journée doit répondre à l'attente de la clientèle d'affaires et les tarifs week-end, jeunes et vacances d'hiver visent à conquérir la clientèle de loisirs. Mais avant d'investir l'aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne en juin 2010, Airlinair, avec le Syndicat Mixte de l'aéroport, a souhaité permettre à tous les passagers de l'aérodrome Brive-Laroche **de voyager en classe « FIRST », dès le 1er mars !** Une animation imaginée par l'Office de Tourisme Intercommunal pour offrir aux voyageurs matinaux de bénéficier d'un accueil privilégié au départ de Brive, avec boissons chaudes, viennoiseries et véritable tapis rouge. Ceux du soir se verront proposer des produits régionaux à la place de la légère collation habituelle. L'occasion de célébrer le transfert de la ligne... avec classe !

BALISES

ATELIERS CITOYENS AGENDA 21 :
Station de Gourgue Nègre à 18h30
Lundi 26 avril – sur la thématique économique
Mardi 27 avril 2010 – sur le social
Mercredi 28 avril – sur l'environnement
Inscriptions : www.agglo-brive.fr

100% TOURISME

MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE, L'OTI (OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL) EST SUR TOUS LES FRONTS POUR FAIRE DE BRIVE ET SON PAYS UNE DESTINATION DE RÉFÉRENCE DU SUD-OUEST FRANÇAIS.

Contrat de confiance « *La mise en service du nouvel aéroport représente un véritable atout pour notre tourisme… à condition qu'on sache bien l'exploiter* » commente Jean-Pierre Charliaguet, vice-président délégué au tourisme et maire de Varetz. Travailler à l'implantation d'une compagnie aérienne «low-coast» et faire connaître notre destination à l'extérieur, notamment dans les pays nordiques et de l'est, selon lui gisement important de clientèle. Message reçu 5/5 par l'OTI, chargé de la mise en œuvre de la politique touristique de l'Agglo de Brive au terme d'une nouvelle convention de trois ans, renouvelée récemment jusqu'en 2011. Cette confiance porte ses fruits, grâce au travail de toute une équipe et de son dynamique directeur, Stéphane Canarias. Travail qui doit s'appuyer sur les autres structures existantes et toutes les compétences pouvant contribuer à étendre le rayonnement du Pays de Brive.

Tourisme quatre étoiles Pour preuve, sa labellisation quatre étoiles depuis 2005, récompense suprême pour un office de tourisme. Seule une cinquantaine en France, sur trois mille environ, peut se prévaloir d'un tel gage de qualité. Car l'Office est bien sur tous les fronts pour valoriser la destination du Pays de Brive : accueil et information des touristes, animations, élaboration de produits touristiques, exploitation de sites comme Les Jardins de Colette ou les Collines de Sainte-Féréole, relations avec les quelque huit cents professionnels de l'hôtellerie et de la restauration réunis en commission ou rassemblés annuellement lors des Rencontres du tourisme et du développement local, comme en novembre 2009 dernier. La tâche est immense.

Une axe de développement majeur. Avec 104,5 M€ de retombées économiques en 2009, dont 9,4 M€ pour l'hôtellerie, le tourisme s'impose comme un axe de développement économique incontournable pour notre territoire. « *Notre avenir passe par un tourisme de qualité* » continue Jean-Pierre Charliaguet, « *bien accueillir nos touristes, développer l'outil indispensable à cet accueil et leur proposer des activités variées.* » Décidément non ! L'OTI ne connaît pas la crise.

EN SAVOIR PLUS
Tél. : 05 55 24 08 80
et sur **www.brive-tourisme.com**

40 000 C'EST LE NOMBRE DE TOURISTES RENSEIGNÉS EN SIX MOIS PAR L'ANTENNE DE L'OFFICE DE TOURISME DE TURENNE, COMMUNE MEMBRE DE L'ASSOCIATION «LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE», ET POUR LAQUELLE L'AGGLO VIENT DE SOLLICITER LE RENOUVELLEMENT DE L'APPELLATION «COMMUNE TOURISTIQUE».

À SAVOIR

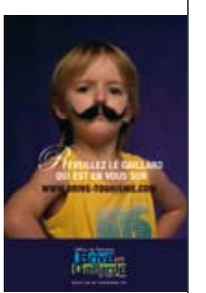

100% GAILLARD

« *Quand Brive se frise les moustaches* » titrait La Montagne datée du 20 janvier 2010. La dernière campagne «décalée» de l'Office de Tourisme – Réveillez le gaillard qui est en vous – est loin d'être passée inaperçue ! Mieux, utilisant tous les codes du marketing viral, comme les réseaux sociaux type Facebook (900 fans en 7 jours à peine, 2 335 à ce jour) ou Twitter, elle porte haut les couleurs du territoire sur la grande toile mondiale. Un «buzz» communautaire qu'alimente une ligne de produits dérivés identitaires, dont certains sont déjà en rupture de stock. C'est dire ! L'idée est simplissime : nous sommes tous des acteurs et des ambassadeurs de caractère pour notre territoire ; soyons-en fiers. Ce message gentiment franchouillard positionne clairement notre destination comme une terre de convivialité, de bien vivre et de bonne humeur, dont ont tant besoin les touristes internationaux d'aujourd'hui. Pas encore fan ? Qu'attendez-vous ?

PAROLE D'ÉLU

Jean-Pierre Charliaguet, vice-président délégué au tourisme.

« Si l'Agglo nous a délégué des missions de service public comme l'accueil, l'information, l'animation, la promotion, l'exploitation de structures et l'élaboration de produits touristiques,… nous devons aussi définir, dans le cadre de notre projet de «station», le visage touristique de l'Agglo dans les trois ans à venir. Une réflexion engagée avec nos huit cents partenaires professionnels, véritable forces de proposition.
Nous avons de belles cartes à jouer. La campagne promotionnelle, notre labellisation quatre étoiles et l'ouverture prochaine du nouvel aéroport augurent d'un avenir prometteur pour le tourisme dans notre Agglo. »

2010 : L'ANNÉE DE VÉRITÉ

Lors des vœux adressés aux élus et aux agents dans la salle des fêtes d'Allassac, le Président, comme le directeur général des services de l'Agglo, avait en point de mire la disparition de la taxe professionnelle, ressource principale de l'Agglomération de Brive. L'impact est loin d'être anodin : les élus communautaires devront plancher dès cette année sur le devenir de leur intérêt commun. 2010 est l'année où repositionner l'Agglo et déterminer quoi faire de cet outil, que le Président a réaffirmé comme essentiel : « *L'Agglo doit rester l'institution qui promeut le dynamisme du territoire et doit être porteuse d'espoir* ».

LA VOIE VERTE TRACE SON CHEMIN

Déjà 17 km de réalisés sur les 50 prévus. Ce beau projet, qui aboutira en 2012, permettra de faire le lien physique entre les communes de l'Agglo, avec, pour assurer la continuité dans les zones urbaines, le RésoVélo défini par le PDU de l'Agglo.
Réalisé dans un souci d'intégration paysagère, ce cheminement piétonnier et cyclable conserve un usage partagé entre les agriculteurs et les piétons. Et pour demain ? Pourquoi pas y mettre en valeur les richesses patrimoniales de nos communes ?

762

C'EST LE NOMBRE D'HABITANTS SUPPLÉMENTAIRES QUE COMPTE L'AGGLO DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE POUR EN TOTALISER **81 085**.
LA VILLE DE BRIVE CONSOLIDE SON RÔLE DE LOCOMOTIVE AVEC **51 629** HABITANTS (**+ 174**). MALEMORT VOIT ELLE AUSSI UNE FORTE PROGRESSION DE SA POPULATION (**+187**) AVEC USSAC QUI DÉPASSE LES **3 500** HABITANTS.

PASSEZ AU DURABLE, ÇA MARCHE !

FAIRE GERMER LES INITIATIVES, ÉLEVER LES CONSCIENCES, ENGAGER CHACUN À MODIFIER SES COMPORTEMENTS DE FAÇON PÉRENNE, TELS SONT LES OBJECTIFS DE LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE QUI SE DÉROULE TRADITIONNELLEMENT DU 1ER AU 7 AVRIL.

L'Agglo et la Ville de Brive se sont mobilisées autour des thèmes de la biodiversité et de la « croissance verte » avec au programme, conférences, animations, expositions, films pour les grands et les petits.

CONFÉRENCES / DÉBAT

- Film et débat/discussion sur « *Les bienfaits du Bois Raméal Fragmenté (BRF), produit du broyage des branchages, dans les jardins* »
1er avril, 18h30 à la CCI.

- Documentaire « *NOUS RESTERONS SUR TERRE* » offert par l'Agglo. Suivi d'un débat/discussion.
2 avril, 20h30 au REX.

- Présentation, par les enfants des centres de loisirs et des centres sociaux de l'Agglo, de compositions « *à la manière d'Arcimboldo* » sur la biodiversité dans l'Agglo. Les enfants viendront expliquer leurs œuvres.
2 avril, 19h au REX.

ANIMATIONS

- Salon de l'Habitat avec la Maison de l'Habitat et son Espace Info Energie - **Du 2 au 4 avril, Espace des 3 Provinces stand n°15.**

- Fleurissement du centre ville de Brive **Les 2 et 3 avril.**

- Animations proposées par l'Agglo aux Jardins de Colette à Varetz autour du compostage, et de la façon de cultiver durablement un potager.
3 avril, demi-tarif toute la journée.

- Représentation théâtrale à l'attention du jeune public de la troupe « *Dé-mesure's théâtre* » : « *Le tri en 3 poubelles* ». **Le 6 avril autour de la collégiale St Martin.**

- « *Mes courses à vélo* », animation proposée par l'association « *Brive Ville Cyclable* » - **du 6 avril au 7 mai.**

- Animations autour des « *jardins de poche* » avec les centres de loisirs de la Ville de Brive.

- Mise à disposition de broyeurs durant la semaine dans les 2 déchèteries de la Ville de Brive.

CIRCUIT / VISITES GUIDÉES

- Promenade pédestre sur le thème « découverte du patrimoine naturel de Brive » **Samedi 3 avril à 14h00 : départ des grottes de Saint Antoine.**

- Promenade découverte « *les oiseaux dans la ville* » proposée par M REYNIER, de la LPO Corrèze.

EXPOSITIONS

- Exposition photos sur la biodiversité dans les structures sportives de la Ville de Brive.
- Exposition « *les oiseaux dans la ville* ».
- Exposition photos « *nettoyage des berges de la Corrèze* » avec le Conseil Municipal des Jeunes - **Hall d'accueil de la Mairie de Brive.**

L'AGGLO **SOUTIENT L'ÉCO**

« ***L'aide au développement économique est la raison d'être de l'Agglo*** », a réaffirmé Philippe Nauche lors de la signature de la convention avec ANOVO, une des sociétés les plus importantes du territoire. Acteur économique de l'ombre, ANOVO voit passer entre ses mains de 15 à 20 millions de téléphones, décodeurs, écrans plats, etc., pour leur offrir une seconde vie. Attachée à la pérennité des emplois à Brive, l'Agglo a ainsi accordé une aide de 120 000 € au site briviste dans le cadre d'un vaste programme d'investissements de 493 000 €. En retour, la société s'engage à maintenir l'emploi pour les 3 ans à venir et son activité de recherche pendant 5 ans. **ANOVO Brive** souhaite en effet intégrer de nouveaux savoir-faire pour conforter sa position de centre d'excellence au sein de son groupe européen et investit dans ce sens : amélioration du bâtiment, renforcement de la sécurité et transferts de technologies afin de satisfaire de nouvelles offres de service. « *Nous devons savoir transformer nos métiers et proposer de nouvelles solutions. Notre survie repose sur notre rapidité et notre flexibilité* » explique Patrick Montfort, directeur du site briviste.

À SAVOIR

en 2009, le montant des ventes de terrain dans les zones d'activités a été supérieur aux deux années 2007 et 2008 cumulées.

225 k€ : c'est l**e montant des aides accordées par l'Agglo** en 2009 pour la création et le développement d'entreprises

La 1ère tranche du Parc d'Entreprises de Brive Ouest (PEBO) **compte désormais 734 emplois,** dont 190 créations d'emploi.

HÉMÉRIS COMPLEXE SPORTIF DÉCOMPLEXÉ

Plus qu'un projet d'affaires, c'est un véritable projet de vie que porte Joël Pintapary. Victime d'un accident qui l'avait laissé paraplégique, il a rêvé d'Héméris pendant 20 ans. Aidé par l'Agglo - interface entre les différents acteurs locaux pour la recherche d'un emplacement, aide au montage de dossiers, sollicitation d'aides… - son rêve est aujourd'hui réalité.

Unique en France dans sa conception, Héméris est un complexe médico-sportif, qui accueille les personnes valides comme handicapées. Situé 30 avenue du 18 juin, dans le quartier de Tujac à Brive, il propose du matériel de musculation adapté aux personnes valides et Handisports, une structure de sports collectifs (foot, handball, basket, volley, squash), des cours collectifs sécurisés avec différents niveaux de difficulté, des bilans et suivis personnalisés, restauration et conseils diététiques, un espace beauté/santé/bien-être avec esthéticiennes, kinésithérapeute, ostéopathe… « *Mon souhait est que ce projet casse toutes les barrières établies par la société pour renouer des liens sociaux* » explique Joël Pintapary. « *Que chacun chez nous se sente à l'aise, quels que soient sa position sociale, sa religion, sa couleur de peau, son handicap, ses complexes* ». Ainsi tout a-t-il été pensé pour apporter le maximum de confort et de bien-être : vestiaires et douches ont été particulièrement soignés et l'ensemble des équipements va au-delà de ce que la loi impose pour l'accueil des personnes handicapées.

BRÈVES

UN BEAU PÉPIN !

VTD, entreprise spécialisée dans les appareils de mesure de composants électroniques, rejoint **la pépinière d'entreprises STARTECH**, dédiée aux jeunes pousses de la filière électronique et des nouvelles technologies. Rappelons que la pépinière, inscrite au contrat d'agglomération, s'appuie sur une formule originale, où trois acteurs interviennent de façon complémentaire. **L'Agglo,** qui, avec sa compétence développement économique, a pour rôle d'apporter une réponse souple aux entrepreneurs et qui a mandaté **la SEMABL** pour la gestion de la structure et **la CCI**, qui confirme son rôle d'accompagnement au développement des entreprises, en charge de l'animation et de la communication de la pépinière. Le jeune entrepreneur mise sur « *une solution dédiée et une prise en main rapide* » par rapport à ses concurrents.

L'AGGLO DÉCRYPTE

TRANSPORTS PUBLICS

Le bus fait son buzz

Un nouveau réseau pour l'Agglo

Le Plan de déplacements urbains l'évoquait. C'est aujourd'hui une réalité… ou presque. Dès septembre 2010, un nouveau réseau de transports publics verra le jour sur l'ensemble de l'Agglo. Plus adapté aux besoins de tous, plus attractif, notamment en tarifs, plus respectueux de l'environnement avec son parc de véhicules neufs, le service inaugure une nouvelle vision de la mobilité. Non, prendre le bus n'est plus «ringard» ! C'est même devenu un acte politique fort, à l'heure où l'agglomération passe à la multimodalité. Train, bus, vélo… Demain, nos déplacements seront doux. Pour nous comme pour la planète.

Entretien avec Jean-Claude Farges, vice-président de l'Agglo délégué aux transports et aux déplacements.

LA FIN DU TOUT VOITURE

> HIER LE PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU), DEMAIN LA NAISSANCE D'UN NOUVEAU RÉSEAU DE TRANSPORTS PUBLICS. UNE SUITE LOGIQUE ?

Jean-Claude Farges : «PDU et DSP (Délégation de service public. Gestion d'un service public par délégation. NDLR), même combat ! Évidemment, c'est pour nous le prolongement naturel du PDU, les premiers travaux pratiques. D'autant que le travail réalisé pour la formalisation du PDU a servi de base à celle du cahier des charges de la DSP. Avec des axes prioritaires : l'accessibilité et l'impact sur l'environnement. C'est pourquoi nous avons décidé de devenir propriétaires de notre flotte de bus et d'un dépôt plus central, pour bénéficier de véhicules neufs intégrant les dernières évolutions en matière d'équipements et de protection de l'environnement et réduire le nombre de kilomètres parcourus à vide ».

> COMMENT S'EST FAIT LE CHOIX DU DÉLÉGATAIRE ?

J.-C.F.: « Sur le mode de la négociation concertée, ce qui est assez particulier concernant le principe de la DSP, très encadré. Ce principe respecte une parfaite égalité de traitement entre les candidats. Mais cela rend le choix final plus difficile. Car si les écarts sont parfois importants en début de négociation, le jeu des questions-réponses par écrit permet d'arriver à des résultats parfois approchants. Au départ, le cahier des charges définit les grandes lignes, qu'il convient aux candidats de décliner et d'affiner au fur et à mesure de la procédure. C'est ainsi que l'on parvient à optimiser le contenu des solutions. Cela a demandé un énorme travail d'analyse. Sur les trois candidats en course, l'offre de Veolia, notre prestataire actuel, était finalement la plus pertinente et nous a convaincus. Notre nouveau contrat porte sur une période de sept ans ».

À SAVOIR

DSP MODE D'EMPLOI

La délégation de service public est un contrat, qui lie une collectivité - l'Agglo de Brive - à un délégataire – Veolia - afin d'assurer pour son compte et sous son contrôle, l'exploitation d'un service public ; ici, les transports en commun. Il en assume également le risque industriel. L'opérateur délégataire est directement lié à l'amélioration du service et à sa fréquentation.

> SUR QUELS CRITÈRES A PORTÉ VOTRE SÉLECTION ?

J.-C.F. : « Quatre critères nous ont permis d'évaluer les offres de chaque candidat : technique, financier, commercial, et enfin environnemental et social. Il faut bien comprendre que la rémunération du délégataire est directement liée aux résultats de l'exploitation du service. Il doit donc faire de l'augmentation des recettes générées par la billetterie sa priorité. Or, certaines simulations ne nous ont pas semblé réalistes car trop optimistes.
Brive et son agglomération sont très attachées à la voiture. Depuis toujours. Il n'y a pas de culture du déplacement en commun. Sur ce point, Veolia s'engage à de vraies actions de communication pour augmenter de 30% la fréquentation du réseau. L'objectif est de positionner le «bus» comme une alternative crédible et moderne à la voiture ; une alternative dont on n'a

PAROLE D'ÉLU

Philippe Nauche, Président de l'Agglo

« *Il est important de mettre en place des alternatives au « tout automobile ». La voiture a sa place dans la ville mais sans excès. Le PDU va permettre de développer d'autres modes de déplacement : les transports publics, le vélo, la marche,* » rappelait Philippe Nauche, le Président de l'Agglo, en préambule à la présentation du Plan de déplacements urbains en novembre dernier. L'attribution d'une nouvelle délégation de service public en matière de transport s'impose dès lors comme un des volets majeurs de cette stratégie de mobilité. « *Le PDU tient justement compte de la future DSP, même s'il va plus loin dans les actions proposées et dans le temps* » complète-t-il. En effet, qu'ils soient «harmonisés», «restructurés» ou «mieux cadencés», les transports publics occupaient déjà une place centrale dans chacun des trois scénarios à l'étude durant l'élaboration du PDU. Au final, la force de la solution retenue réside dans l'amalgame de ces trois contraintes, aujourd'hui tout bénéfice pour les utilisateurs et plus généralement pour chacun dans le territoire.

pas honte. Moderniser son image, même si cela peut paraître utopique ».

> DE NOMBREUX CHANGEMENTS SONT ANNONCÉS DÈS SEPTEMBRE 2010. EST-CE UNE RÉVOLUTION OU UNE ÉVOLUTION ?

J.-C.F. : « Je vous répondrai autrement. Nos déplacements s'effectuent essentiellement d'est en ouest, devenant plus compliqués sur l'axe nord-sud à cause du relief. Nous avons donc pris le parti de l'optimisation, en ciblant tous les pôles générateurs d'activités pour les desservir au plus près : ceux où on travaille, où on fait du sport, ses courses, où on étudie, où on se divertit. En y apportant toutefois des évolutions majeures. La première est une meilleure desserte de la gare, bientôt multimodale, en prenant en compte l'augmentation par la Région de la fréquence des trains entre Brive et Tulle ; 17 000 voyages par jour, tous modes de transports confondus. Tout est lié. Nous améliorons également le temps de traversée d'est en ouest, un quart d'heure environ, en augmentant les fréquences. Avec un point central d'interconnexion à « la place du 14 juillet». Comme nous améliorons la desserte des coteaux nord et sud, celle de toutes les communes de l'Agglo et le service du dimanche par du transport à la demande. L'idée est bien de faciliter la vie et donc l'attractivité de notre territoire.

EN BREF

LE CALENDRIER

- **DÉCEMBRE 2008 :** lancement de la procédure de DSP.
- **FÉVRIER 2009 :** 3 entreprises retenues pour la consultation
- **JUIN 2009** : deux offres parvenues à l'Agglo
- **JUILLET À OCTOBRE 2009** : analyse des offres et négociation
- **FIN OCTOBRE 2009** : remise des offres définitives
- **DÉCEMBRE 2009** : sélection du prestataire : Véolia Transport
- **JANVIER À MARS 2010** : choix d'un nouveau nom et d'un nouveau visuel pour le réseau
- **JANVIER À OCTOBRE 2010** : acquisition de nouveaux bus par l'Agglo et d'un nouveau dépôt
- **RENTRÉE 2010 :** mise en service du nouveau réseau

> AVEC UNE INCIDENCE SUR LES TARIFS ?

J.-C.F. : « Nous avons procédé à la baisse du ticket à 1€ depuis le 1er janvier 2009 et depuis le prix du ticket unitaire n'a pas varié. La grille actuelle reste donc d'actualité. Nous restons sur des tarifs attractifs, avec de l'offre supplémentaire. La gratuité pour les scolaires, avec la création d'une carte Pass : un aller en matinée entre 7 h 30 et 8 h 45, un retour le soir avec possibilité de correspondances. Sans oublier les publics en situation de précarité, intégrés à notre réflexion».

> VOUS PARLEZ D'UN RÉSEAU RÉNOVÉ. A-T-IL VOCATION, DEMAIN, À ÉVOLUER ?

J.-C.F. : « Tout à fait. Il s'articule autour d'une architecture ouverte, afin d'intégrer progressivement les évolutions de notre bassin de vie. Une ligne prend notamment en compte toutes les futures haltes prévues par le PDU sur la périphérie de l'Agglo. Nous travaillons en outre avec les chefs d'entreprises de la zone de la Nau à Saint-Viance pour les aider à structurer l'offre de cette

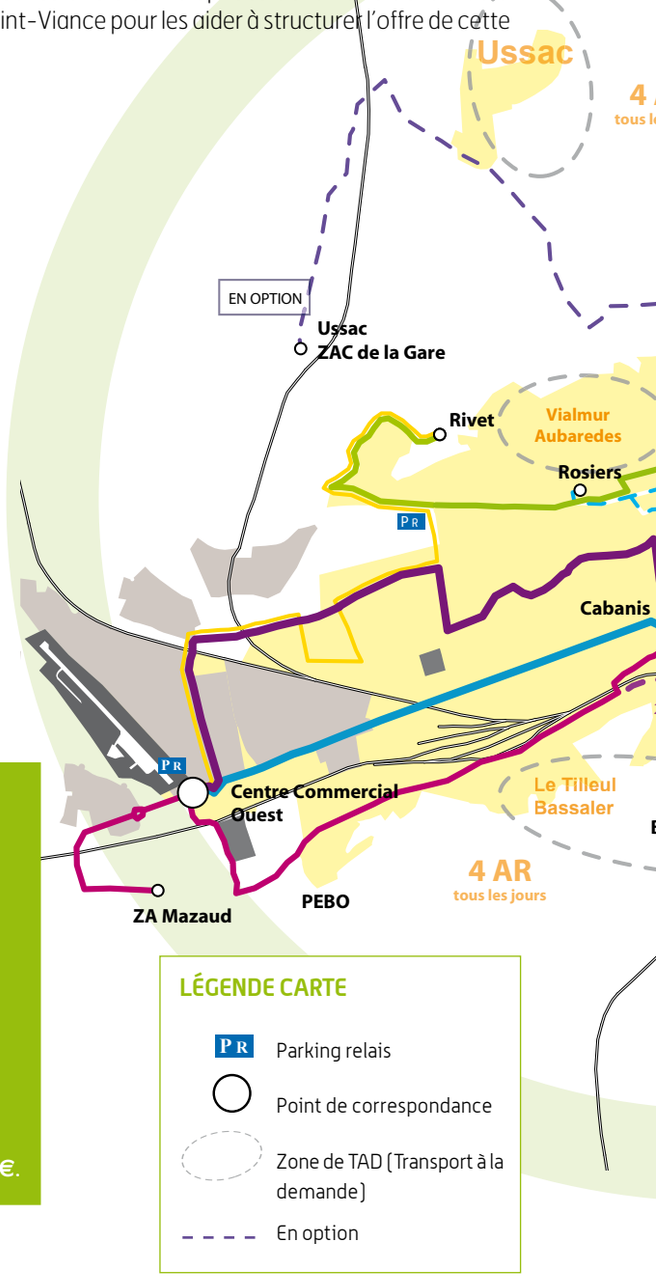

LES BÉNÉFICES DU NOUVEAU RÉSEAU

> DESSERTES :

- **2 lignes relient l'ouest et l'est**, complétées par 3 autres lignes, dont 2 desservent la gare SNCF de Brive.
- **2 lignes scolaires**, dont 1 affectée au secteur de l'AFPA et du collège Rollinat, et 1 à Bahuet.
- **Le TAD** (Transport à la demande) amplifié à destination des coteaux du pôle urbain, d'Ussac et de Cosnac. L'offre du dimanche optimisée par le passage au TAD.

> FRÉQUENCE

- **20 min aux heures de pointe** sur les 2 lignes principales

> TARIFS

- Une grille de **prix inchangée**.
- **La gratuité** pour les scolaires grâce à la carte Pass.
- La création d'**un ticket journée** à 2,50 €.

desserte. Au final, à travers le PDU et cette nouvelle Délégation de service public pour nos transports, nous créons des conditions favorables à l'émergence de solutions de mobilité alternatives : train, bus, vélo. Pour désengorger le trafic, réduire la pollution et contribuer ainsi à améliorer notre qualité de vie ».

> EN QUOI CE RÉSEAU EST-IL PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ?

J.-C.F. : « Compte-tenu de la configuration de notre réseau et de l'état actuel des technologies, l'utilisation de bus électriques n'était malheureusement pas envisageable (NDLR : les bus électriques sont indiqués pour l'exploitation de lignes urbaines courtes par des véhicules de gabarit réduit). Cependant, nous avons tenu à ce que nos bus soient respectueux des toutes dernières normes en vigueur en matière de respect de l'environnement, et avons veillé à réduire le nombre de kilomètres parcourus à vide. Nos bus auront ainsi l'empreinte carbone la plus faible possible. Et bien sûr, nous restons en alerte sur les évolutions des technologies des nouvelles énergies. Le fait de posséder notre propre flotte de bus nous donnera plus de souplesse pour suivre ces évolutions au fur et à mesure des remplacements ».

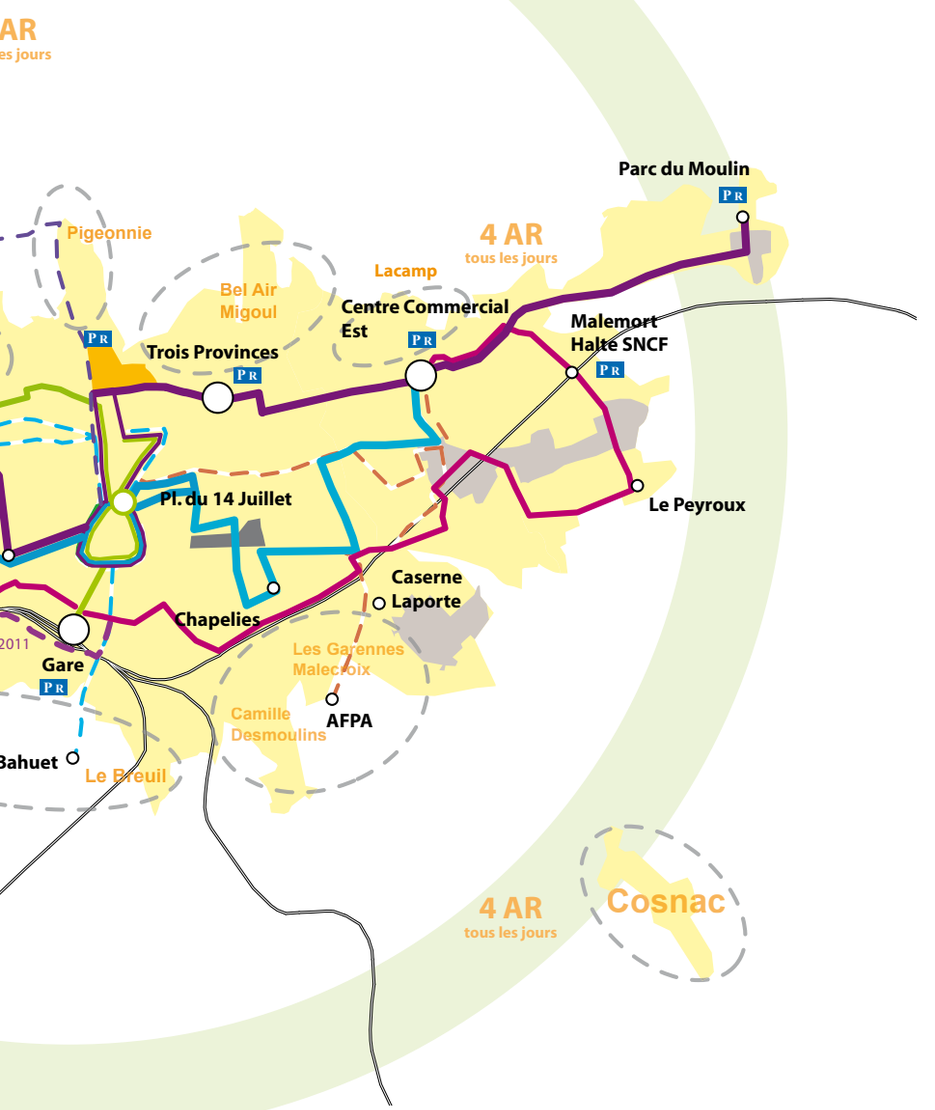

MICRO-TROTTOIR

NOUS AVONS VOULU CONNAÎTRE VOTRE AVIS SUR L'OFFRE DE L'AGGLO EN MATIÈRE DE TRANSPORTS PUBLICS. ÉTONNANT ! VOUS ÊTES PLUTÔT BAVARDS SUR LE SUJET. À LA DESCENTE D'UN BUS, AU DÉTOUR D'UN ARRÊT, DANS LA RUE, VOICI CE QUE VOUS EN PENSEZ.

« ON NOUS PARLE PARTOUT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, D'ENVIRONNEMENT. REGARDEZ CE PARKING, IL EST PLEIN À CRAQUER DE VOITURES. NOUS DEVONS TOUS FAIRE PLUS D'EFFORTS POUR RÉDUIRE SON UTILISATION. C'EST BIEN DE PENSER AUX TRANSPORTS EN COMMUN. LE RÉSEAU EN AVAIT VRAIMENT BESOIN. »

JOËL, 52 ANS, BRIVE, ENSEIGNANT.

« SANS LA STUB, JE SERAIS BIEN EMBÊTÉE. JE N'AI PAS LES MOYENS D'AVOIR UNE VOITURE. JE N'UTILISE QUE LE TRAIN ET LE BUS POUR ME DÉPLACER. ET MÊME SI J'EN AVAIS UNE, VU LES BOUCHONS LE MATIN ET LE SOIR, JE PRÉFÈRE CETTE SOLUTION. J'AI L'HABITUDE ET JE TROUVE ÇA CONVIVIAL. JE M'Y SUIS MÊME FAIT DES AMIES. »

ELIANE, 56 ANS, TULLE, EMPLOYÉE DE MAGASIN.

« J'ALTERNE ENTRE LA VOITURE ET LE BUS. CHAQUE FOIS QUE C'EST COMPATIBLE AVEC MON EMPLOI DU TEMPS, JE CHOISIS LES TRANSPORTS EN COMMUN… OU LE VÉLO QUAND IL FAIT VRAIMENT BEAU. JE REGRETTE JUSTE QUE CE NE SOIT PAS DAVANTAGE ENTRÉ DANS LES MŒURS. MES ENFANTS LE PRENNENT TOUS LES JOURS POUR SE RENDRE À L'ÉCOLE. JE LEUR AI EXPLIQUÉ QUE C'ÉTAIT PLUS ÉCOLOGIQUE QUE LA VOITURE. »

SANDRINE, 39 ANS, BRIVE, EMPLOYÉE ADMINISTRATIVE.

L'ACCESSIBILITÉ SUR TOUTE LA LIGNE

CONFORMÉMENT À LA LOI DE FÉVRIER 2005, L'ENSEMBLE DU SYSTÈME DE TRANSPORT PUBLIC DOIT DEVENIR ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE ET HANDICAPÉES AVANT 2015.

Le travail de mise en accessibilité totale du réseau de transport public de l'agglomération à l'horizon 2010 portera sur trois axes : les véhicules, les arrêts et l'information des usagers.

LES VÉHICULES

En renouvelant l'ensemble du parc de véhicules urbains pour septembre 2010, l'Agglo de Brive affectera à son réseau des véhicules répondant aux nouvelles normes sur le handicap et donc 100% accessibles aux personnes handicapées et à mobilité réduite. Les bus et minibus seront à plancher plat surbaissé, équipés d'un dispositif (type palette rétractable) pour faciliter la prise en charge des personnes en fauteuil roulant. Ils se verront également dotés d'aménagements et d'équipements intérieurs nécessaires à une accessibilité optimale : place réservée aux fauteuils roulants et aux poussettes, boutons «arrêt demandé » avec inscription en braille, poignées et barres de maintien, amélioration des contrastes visuels, informations visuelle et sonore ...

LES ARRÊTS

La mise en accessibilité des arrêts de bus sera une réalisation conjointe de l'Agglo et des communes. L'objectif est d'aménager un maximum d'arrêts de bus du réseau de transport urbain d'ici 2015 (dont 80 en 2010) selon les critères principaux suivants :

- arrêt entièrement en ligne droite pour faciliter l'accostage du véhicule ;
- surélévation des quais de bus afin de minimiser la différence de hauteur entre le trottoir et le véhicule ;
- aménagement du trottoir autour de l'arrêt de bus afin de permettre un cheminement confortable des piétons et des personnes à mobilité réduite ;
- implantation d'une bande podotactile pour permettre aux personnes aveugles ou malvoyantes de détecter le quai.

L'INFORMATION

Les problématiques liées à l'accessibilité sont intégrées dans la réflexion sur la charte graphique des transports collectifs : pictogrammes, nuances de couleur, taille de police d'écriture... Par ailleurs, l'usager pourra se renseigner sur l'ensemble des transports collectifs existant sur notre territoire et plus largement, sur la Région Limousin, via la centrale de mobilité « Mobilimousin » : **www.mobilimousin.fr**

BALISES

7, LE NOMBRE DE LIGNES, HORS SCOLAIRES, HORS TAD.
1,1, MILLION DE KILOMÈTRES PARCOURUS PAR AN.
20, LE NOMBRE DE BUS DE LA NOUVELLE FLOTTE.
20, EN MINUTES, LA FRÉQUENCE MOYENNE AUX HEURES DE POINTE.
40 LE NOMBRE DE CONDUCTEURS.
5,3 M€, LE MONTANT DE L'INVESTISSEMENT POUR LE DÉPÔT ET LES BUS.
1 €, LE PRIX DU TICKET À L'UNITÉ.

« C'EST COOL LE BUS. EN PLUS, C'EST ÉCOLO. MOI J'AIME BIEN PARCE QUE JE LE PRENDS EN BANDE, AVEC MES COPAINS. JE NE SUIS PAS DÉPENDANT DE MES PARENTS ET LES HORAIRES CORRESPONDENT À MES HEURES DE COURS. C'EST SÛR QUE C'EST MOINS «FUN» QU'UN SCOOTER, MAIS SANS ÇA, CE SERAIT MOINS FACILE POUR MOI DE ME RENDRE AU COLLÈGE. »

ELIOTT, 14 ANS, BRIVE, COLLÉGIEN.

« LE BUS, CE N'EST PAS POUR MOI. AVEC MON MÉTIER DE COMMERCIAL, J'AI BESOIN DE MA VOITURE CHAQUE JOUR. EN REVANCHE, SI C'ÉTAIT MIEUX ORGANISÉ, JE SERAIS PRÊT À DIRE «OUI», LE SAMEDI PAR EXEMPLE. MAIS C'EST MOINS SOUPLE QUE LA VOITURE, PLUS CONTRAIGNANT. ET PAS TOUJOURS PRATIQUE QUAND ON EST TRÈS CHARGÉ. »

JEAN-PASCAL, 34 ANS, USSAC, COMMERCIAL

« MOI, JE VIENS À BRIVE UNE FOIS PAR SEMAINE POUR RENDRE VISITE À UNE AMIE. JE N'AI PLUS DE VOITURE. JE CIRCULE EN BUS, C'EST TRÈS PRATIQUE MÊME SI LES HORAIRES NE SONT PAS TOUJOURS TRÈS ADAPTÉS À MES DÉPLACEMENTS. J'ATTENDS BEAUCOUP DU NOUVEAU RÉSEAU. »

ODETTE, 79 ANS, MALEMORT, RETRAITÉE.

À BRIVE DES « OREILLES » ANTI FUITES

COMMENT DÉTECTER LES FUITES SUR LES 330 KM DE CANALISATIONS D'EAU POTABLE DE BRIVE ? COMMENT LES LOCALISER PRÉCISÉMENT DANS UN LABYRINTHE AUSSI VASTE ET SURTOUT SOUTERRAIN ? UN CASSE-TÊTE AUQUEL L'AGGLO RÉPOND GRÂCE À SES OREILLES ÉLECTRONIQUES.

Du secret à l'intelligence Depuis 2005, l'Agglo constatait une dégradation régulière du rendement de son réseau : près de 35% de l'eau puisée se volatilisait avant d'arriver chez les consommateurs. Un problème ardu à détecter. La localisation de fuite n'est possible que si elle se manifeste en surface : baisse de pression, débordement d'eau dans la rue... Or de nombreuses fuites restent souterraines. L'Agglo, qui a repris la gestion de l'eau de la Ville de Brive, a bénéficié de subventions importantes de l'Agence de l'eau pour investir près de 359 000 € dans un réseau intelligent : quatre vingt-dix « oreilles » pour le réseau plus ancien de la commune, alimenté par deux stations de production d'eau et dix-sept compteurs pour la partie dépendant des réservoirs situés sur les hauteurs de l'Agglo.

Espionnage en sous-sol la nuit. Dans les canalisations, une fuite d'eau se manifeste principalement par le bruit qu'elle émet. Les « oreilles » sont des appareils acoustiques high-tech maintenus sur la canalisation par un aimant : un capteur en forme de cylindre associé à un transmetteur GSM. Du matériel d'agent secret qui permet d'écouter le réseau en permanence. Mais la période de détection idéale, c'est la nuit, entre 2 h 30 et 3 h, quand la population utilise le moins le réseau. Les « oreilles » espionnes transmettent le bruit des canalisations chaque nuit au poste central géré par la SAUR. Les sons y sont analysés automatiquement et, en cas d'anomalie, les techniciens peuvent agir dès le lendemain matin, sans attendre que la fuite ne fasse surface.

Sous haute surveillance. Pour Hélène Moulinier, ingénieur du service eau de l'Agglo de Brive, la mise en place des « oreilles » constitue une réelle avancée : « *La totalité de la ville basse est équipée de 90 capteurs depuis mai 2008. Chacun d'eux ne couvre que quelques rues et nous pouvons localiser les fuites très rapidement et précisément. Une vingtaine de fuites est ainsi détectée chaque mois, quand on en comptait dix au maximum avec la méthode traditionnelle* »

Ainsi, en un an et demi, l'Agglo a pu réduire le volume d'eau perdue de 300 000 m³, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'eau d'une ville de 6500 habitants. « *En ce qui concerne les délais d'intervention, on est passé de quelques mois voire années à quelques jours ou semaines maximum* » complète M. Guillon, responsable de la surveillance du réseau à la SAUR. Quant aux télé-relevés des 17 compteurs d'eau installés sur les coteaux, ils ont permis à l'Agglo de découper le réseau en petits bassins plus facile à quadriller.

En effet, grâce au suivi nocturne quotidien, les consommations anormales sont facilement identifiées, autorisant des interventions rapides sur le réseau. Une amélioration du rendement déjà effective, assortie d'objectifs ambitieux fixés à la SAUR : 75% pour 2011, 80% en 2020, impliquant des interventions de plus en plus rapides, mais aussi un renouvellement progressif des réseaux d'eau avant compteur. Un labyrinthe aujourd'hui sous haute surveillance.

UN ENJEU DU GRENELLE

Parmi les objectifs fixés par le Grenelle 1, ceux concernant l'eau sont ambitieux, notamment celui de « garantir l'approvisionnement durable en eau de bonne qualité, propre à satisfaire les besoins essentiels des citoyens ».
Y figurent, pour les collectivités, la généralisation de la détection des fuites dans les réseaux et la programmation des travaux nécessaires à leur résorption.

éco-gestes citoyens

JE RÉDUIS MA CONSOMMATION D'EAU

165 LITRES PAR JOUR,
c'est la consommation moyenne d'eau estimée en France

JE LAVE LA VAISSELLE EN MACHINE
j'utilise 15 litres d'eau au lieu de 45 litres à la main. Mais le lave-vaisselle doit tourner à pleine charge et en programme «éco», sans rincer ma vaisselle au préalable.

JE PRÉFÈRE LA DOUCHE AU BAIN
une douche de 4 à 5 minutes consomme 30 à 80 litres d'eau, un bain consomme 150 à 200 litres.

J'OPTIMISE MA CHASSE D'EAU EN ADOPTANT LE DOUBLE DÉBIT
au lieu de 10 litres, j'utilise seulement 3 à 6 litres d'eau.

JE FERME LE ROBINET
pendant que je me brosse les dents.

REPÈRES

LE PRIX COMPARÉ DE L'EAU

Eau du robinet :
3 €/m³
Eau de source en bouteille :
120 €/ m³
Eau minérale en bouteille :
430 €/ m³

Source : Fédération départementale des collectivités de l'eau de la Corrèze

PRÉCIEUSE EAU

POUR FRAGILE QU'ELLE SOIT, LA RESSOURCE EN EAU RESTE ENCORE ABONDANTE SUR NOTRE TERRITOIRE. UNE CHANCE NATURELLE, QUI EXIGE UNE GESTION INTELLIGENTE, TANT DANS SA PRODUCTION QUE POUR SA DISTRIBUTION.

« *L'eau est le produit alimentaire le plus contrôlé en France* » précise Gilbert Rouhaud, vice-président de l'Agglo délégué à l'eau et Président de la commission communautaire Environnement. Avec plus de deux cent cinquante analyses par an réalisées par l'État, plus celles effectuées par son distributeur - « *l'équivalent d'une par jour pendant neuf mois consécutifs* » - l'eau potable de l'Agglo de Brive « *est une eau d'excellente qualité.* »

Compétence de la Communauté d'agglomération, sa gestion comprend la production et la distribution. L'affaire se complique quand on sait que les quinze communes du territoire dépendent de syndicats des eaux différents. Un vrai casse-tête. L'Agglo gère directement l'eau potable d'une partie de Brive, via la SAUR, et d'une partie de Cublac en régie. Les syndicats de l'Yssandonnais, du Coiroux, du Maumont et de Roche de Vic se partagent le reste du réseau. Une organisation «historique», qui date « *des années 70, où, dans chaque collectivité, il a fallu se regrouper pour apporter l'eau à chaque habitation* » explique Gilbert Rouhaud. Comment, dans ces conditions, harmoniser la politique de l'eau ? C'est pourtant l'objectif que s'est fixé l'Agglo, présente dans chacun des syndicats. « *Les membres des syndicats sont très attachés à cette organisation, il y a un aspect très affectif à conserver ce patrimoine construit par nos aïeuls. Pourquoi ne pas réunir ces forces vives dans une sorte de convention qui profite à tous ?*»

Ambition : mutualiser les moyens, notamment en matière d'information et de technologies, pour optimiser les rendements et tenter d'uniformiser la tarification. Car « *si on améliore le rendement, on diminue automatiquement le coût.* »

Ainsi l'Agglo vient-elle d'adhérer à la Fédération des collectivités de l'eau de la Corrèze, organe du Département essentiel pour améliorer la gestion de l'eau en impliquant les élus locaux. « *Là aussi, une mutualisation bénéfique pour accéder à l'information, juridique en particulier, et faire entendre sa voix au niveau national* » commente Gilbert Rouhaud. Une démarche qui s'inscrit dans le cadre d'une amélioration constante de la fourniture en eau et dans le respect des directives de la loi Grenelle 1. Tout comme les études en cours autour de la mise en place de stations d'alerte pour la sécurisation de la prise d'eau sur la Vézère. Indispensable ressource, l'eau est l'objet de toutes les attentions et d'investissements réguliers, destinés à irriguer la vie en tous points de notre territoire.

PAROLE D'ÉLU

Gilbert Rouhaud, vice-président délégué à l'eau et maire d'Ussac.

RAISONNER AUTREMENT

« Le rôle de l'Agglo dans la gestion de l'eau ? Mutualiser, uniformiser, économiser et, au final, obtenir un prix de revient bien meilleur avec un rendement et une qualité d'eau optimaux. C'est vrai que la démarche n'est pas simple, en raison des contraintes propres à chacun. On ne peut pas comparer ni apporter le même service en milieu rural et en milieu urbain. Aujourd'hui, on essaie d'encourager le recours à l'eau dite brute, c'est à dire non traitée à la source, pour certaines utilisations très réglementées : lavage des sols, chasse d'eau, machine à laver. A partir d'eau de récupération ou de sa propre source. Nous veillons également à l'amélioration de la détection des fuites sur le réseau, une source d'économie importante, tant en eau qu'en énergie : l'électricité des moteurs, des pompes qui tournent pour rien.».

ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES USAGERS DE L'AGGLO (données 2008)

1 SYNDICAT DES EAUX DE MAUMONT
> VOLUMES TOTAUX PRODUITS PAR LE SYNDICAT : **532 972 m³**
> VOLUMES DÉDIÉS CONSOMMÉS PAR LES COMMUNES DE **L'AGGLO : 135 229 m³**

2 SYNDICAT DES EAUX DE L'YSSANDONNAIS
> VOLUMES TOTAUX PRODUITS PAR LE SYNDICAT : **1 768 567 m³**
> VOLUMES DÉDIÉS CONSOMMÉS PAR LES COMMUNES DE **L'AGGLO : 800 269 m³**

3 CUBLAC
> VOLUME TOTAL PRODUIT PAR LA STATION : **51 147 m³**
> VOLUMES DÉDIÉS CONSOMMÉS PAR **CUBLAC : 31 453 m³**

4 BRIVE
> VOLUMES TOTAUX PRODUITS PAR L'**AGGLO : 6 528 582 m³**
> VOLUMES DÉDIÉS CONSOMMÉS PAR LES USAGERS DE **BRIVE : 3 877 202 m³**

5 SYNDICAT DES EAUX DE ROCHE DE VIC
> VOLUMES TOTAUX PRODUITS PAR LE SYNDICAT : **876 744 m³**
> VOLUMES DÉDIÉS CONSOMMÉS PAR **TURENNE : 53 162 m³**

6 SYNDICAT DES EAUX DE COIROUX
> VOLUMES TOTAUX PRODUITS PAR LE SYNDICAT : **1 627 094 m³**
> VOLUMES DÉDIÉS CONSOMMÉS PAR LES COMMUNES DE **L'AGGLO : NC**

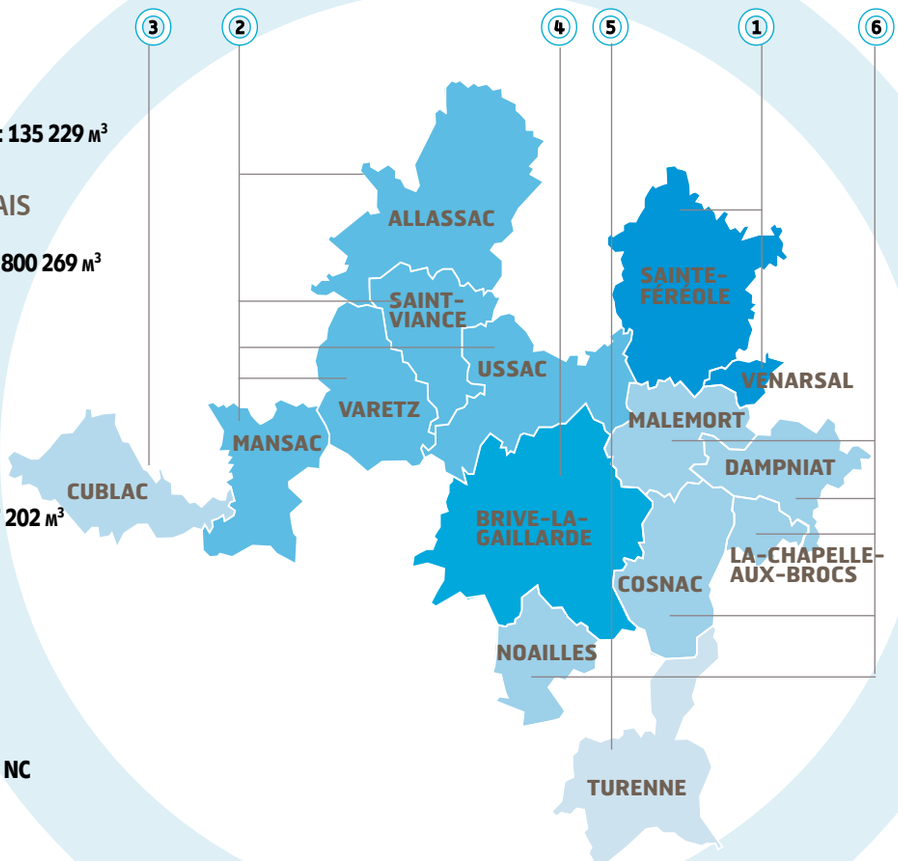

À SAVOIR

À LA CHASSE AU PLOMB !

La norme de 10 microgrammes de plomb par litre s'appliquera à l'eau qui s'écoule des robinets et qui traverse, de ce fait, les branchements situés à l'intérieur même des logements. A chacun donc d'agir d'ici 2013 pour respecter cette réglementation. Les particuliers peuvent, sous condition de ressources, obtenir des primes spécifiques de la part de l'ANAH (Agence nationale d'amélioration de l'habitat).

BALISES

LES RESSOURCES ET STATIONS DE L'AGGLO :
LA STATION DU PIGEON BLANC, QUI TRAITE L'EAU DE LA VÉZÈRE
LA STATION DE SAINT GERMAIN, QUI TRAITE L'EAU DE LA RETENUE DU BARRAGE DE LA COUZE ET DE LA SOURCE DE L'ADOUX

LE PLOMB, ÇA PLOMBE !

10 microgrammes par litre : c'est la teneur maximale en plomb tolérée au robinet dès 2013. Pour respecter cette norme, tous les branchements en plomb du réseau d'alimentation en eau potable doivent disparaître, soit environ 14 000 sur le réseau de Brive. La SAUR, mandatée par l'Agglo de Brive, agit progressivement en ce sens depuis 1997. 70% des branchements ont été renouvelés à ce jour. Et ces dernières années, la SAUR accélère le rythme avec le remplacement de 1 500 à 2 000 branchements par an.

Des techniques, dites de chemisage, permettent d'intervenir sans engager de chantiers lourds, en gainant de polyéthylène les tuyaux en plomb. Les agents de la SAUR profitent aussi des travaux d'aménagements urbains ou de renforcement des réseaux pour chasser le plomb. Rassurez-vous, l'Agglo de Brive suit la réglementation à la lettre et respecte la norme actuelle de 25 microgrammes par litre. La future norme, plus exigeante, correspond à la dose journalière de plomb tolérable pour l'organisme d'un nourrisson. L'Agglo met donc tout en œuvre pour répondre aux normes qui s'imposeront en 2013, son intervention se limitant aux réseaux du domaine public. Les propriétaires restent responsables des canalisations et branchements situés à l'intérieur de leur logement.

PENSER LE TERRITOIRE DE NOS ENFANTS

INSTAURÉE LE 30 MARS 2009, LA COMMISSION « PROJET DE TERRITOIRE » A LA LOURDE TÂCHE D'ÉLABORER UN DOCUMENT DE STRATÉGIE ET DE PROSPECTIVE : LE VISAGE DE L'AGGLO DEMAIN. RETOUR SUR LES OBJECTIFS POURSUIVIS.

Anticiper le devenir de notre territoire Un territoire, c'est à la fois un espace à gérer et une communauté en devenir. La formule bien connue d'Emile de Girardin, « Gouverner, c'est prévoir », prend alors tout son sens avec le « projet de territoire ». Il s'agit d'un document politique au sens noble du terme. Au cœur de ce travail prospectif sur le développement de notre bassin de vie, la commission « projet de territoire » regroupe des élus de chacune des communes de l'Agglo.« *Notre projet de territoire doit permettre de construire et préparer au mieux l'avenir des générations futures, en prenant en compte les préoccupations mises en avant dans le Grenelle de l'environnement* » explique Patricia Broussolle, 1e vice-présidente de l'Agglo et Présidente de la commission. Véritable lieu d'échanges et de réflexions, la commission travaille par questionnement thématique et s'attelle à des sujets aussi variés que : y-a-t-il un avenir universitaire sur l'Agglo de Brive ? Quel niveau d'équipement commercial pour l'Agglo,… ?

Les sujets traités dépassent stricto-sensu les compétences de l'Agglo : question foncière, tissu économique local, emploi, équipements sanitaires et sociaux, enseignement supérieur, espaces naturels et agricoles, infrastructures de transport, tourisme.

Fédérer et impulser de nouvelles politiques publiques Si les élus ont pour rôle d'anticiper les nécessaires évolutions à venir, ils doivent également « *s'accorder sur une vision commune de l'agglomération de Brive, telle qu'on l'augure pour 2020, avant de définir ensemble les orientations et, à terme, les actions à mettre en place. Au-delà des clivages, il s'agit de dessiner ensemble l'Agglo de demain, de développer des projets fédérateurs* », poursuit-elle. Les orientations décidées en commission sont alors transmises aux autres groupes de travail pour leur mise en œuvre opérationnelle, garantissant la cohérence et l'efficacité des actions décidées. Par sa vision transversale, la commission est à même de concevoir une stratégie de développement harmonieuse du territoire. Pour mettre en cohérence croissance économique, équilibres sociaux et préservation de l'environnement.

Force de propositions, la commission « projet de territoire » élabore ainsi la contribution de l'Agglo au SCOT du bassin Sud Corrèze, schéma de cohérence territoriale.

BALISES

1/795 , C'EST LE NOMBRE DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES/HABITANT SUR L'AGGLO
27 : NOMBRE DE SERVICES DU COURRIER ET DE LA POSTE SUR L'AGGLO

AVIS D'EXPERT

Corinne Bournazel, ingénieur en charge du projet de territoire à l'Agglo

« Pour nourrir notre projet de territoire et affirmer la position de l'Agglo sur la problématique agricole dans le cadre des réflexions du SCOT, nous avons mandaté la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) pour mener une étude co-financée par le Conseil Régional et la Chambre d'Agriculture. Il s'agit, via un diagnostic foncier, de repérer les secteurs à enjeux, et de manière plus opérationnelle, de valoriser les productions agricoles locales. L'objectif est de promouvoir les filières courtes et de répondre à la demande locale ».

6571

C'EST LE NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS QUI CONSTITUAIENT LE TISSUS ÉCONOMIQUE DE L'AGGLO DE BRIVE EN 2009 DONT **65 %** SE SITUENT SUR LA COMMUNE DE BRIVE ET **9 %** SUR LA COMMUNE DE MALEMORT

UN SCOT POUR CHEF DE FILE

DÉVELOPPER UNE VISION D'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET DE SON DÉVELOPPEMENT, L'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS DES MODES ET LIEUX DE VIE : LE SCOT, SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE, S'IMPOSE COMME L'INSTRUMENT DE COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES AU SERVICE D'UN PROJET DE TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ, ATTRACTIF ET COHÉRENT.

Document d'urbanisme souverain

Sous un nom *a priori* barbare, se cache un document d'urbanisme puissant, dont le Grenelle de l'environnement a réaffirmé le rôle prépondérant pour organiser la planification du développement des territoires à la bonne échelle. Le SCOT s'impose à tous les autres documents structurants : plan de déplacements urbains, programme local de l'habitat, plan local d'urbanisme, zones d'aménagements concertés...

Pour maintenant et pour demain

Parmi les réflexions menées dans le cadre du SCOT, une question importante : quels équipements et à quelle échelle ? Supérettes, équipements de santé, crèches, écoles, etc. : où doit-on les trouver et comment organiser le territoire ? Toutes les communes ne pouvant réaliser le même type de structures, comment agencer la complémentarité entre territoires ? Où place-t-on les logements ? Lesquels choisit-on ? Quels modes de transports privilégier ? Avec quelles infrastructures ? L'objectif de ces réflexions : attirer et garder les générations futures, sans dénaturer la qualité du cadre de vie du territoire.

Ensemble, à long terme

Le SCOT s'appuie avant tout sur une vision politique : il est donc élaboré et porté par les élus des collectivités concernées, réunies dans un syndicat, le SEBB. A l'Agglo, la commission « projet de territoire » élabore notre contribution au SCOT du Sud Corrèze. La réalisation d'un SCOT demande du temps. C'est aussi un apprentissage entre élus : les 78 communes doivent travailler et réfléchir ensemble à construire un projet de territoire ambitieux et équilibré pour les générations futures. Une démarche qui réclame de partager des bases communes pour se projeter ensemble. Aussi la Présidente du SEBB, Patricia Broussolle, a rassemblé le 16 juin 2009 les maires et conseillers municipaux concernés aux Assises du SCOT, pour donner sens et profondeur à cet engagement commun. Les élus travaillent désormais à l'élaboration d'un état des lieux du territoire, en se focalisant sur de grands enjeux pré-identifiés. En octobre 2009 et janvier 2010, élus, experts, partenaires et acteurs du territoire répartis en 5 commissions thématiques ont ainsi abordé les grands domaines d'intervention du SCOT : populations et équipements, environnement, économie, infrastructures et transports, relations urbain et rural. Cinq commissions, plus une transversale pour réaliser la synthèse des travaux et une inter-territoires qui associe les structures limitrophes (SCOT de Tulle, départements du Lot et de la Dordogne, ...), vont apporter leur contribution à chaque étape de l'élaboration de notre SCOT.

À SAVOIR

UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le SCOT permet de préparer le cadre de vie des habitants actuels et des générations futures pour les 78 communes qui le composent : habitat, déplacements, développement économique et touristique, commerces, éducation, sport, santé... avec, en fil rouge la préoccupation du développement durable.

UNE CONCERTATION CONTINUE

Aux différentes étapes clés de l'élaboration du schéma, sont associés des experts : Etat, Région, Département, chambres consulaires, collectivités concernées et représentants de la société civile. Le SCOT implique les citoyens sous différentes formes de concertation selon les étapes du projet.

LE SEBB

Le SEBB - Syndicat d'études du Bassin de Brive - s'est vu transféré par les différentes collectivités qui le composent l'élaboration du SCOT.

78 COMMUNES
8 INTERCOMMUNALITÉS
120 000 HABITANTS
1 163 KM²

LE PÉRIMÈTRE POURRA ÊTRE AMENÉ À ÉVOLUER DANS LE COURANT DE L'ANNÉE 2010.

REPÈRES

LE BUREAU DU SCOT :

Patricia BROUSSOLLE, Présidente , Présidente de la commission inter-territoires

Jean-Jacques DELPECH, vice-président, Président de la commission transversale,

Philippe VIDAU, vice-président, Président de la commission économie,

Yves LAPORTE, vice-président, Président de la commission économie,

Jacques MASSON, vice-président, Président de la commission environnement,

Bernard REYNAL, vice-président, Président de la commission infrastructures et transports,

Pascal COSTE, vice-président, Président de la commission relations urbain/rural,

Paul REYNAL, vice-président, Président de la commission populations et équipements,

Jean-Claude PESTOURIE, vice-président, Président de la commission infrastructures et transports,

Isabelle DAVID,
Yves GARY,
Philippe NAUCHE,
Jean-Jacques POUYADOUX,
Jean-Jacques THOMAS

L'IMPULSION POUR STIMULER COMMERCE ET ARTISANAT

IMPULSION, LA DÉMARCHE COLLECTIVE TERRITORIALISÉE DU PAYS DE BRIVE ENTAME SA 3ÈME ET DERNIÈRE ANNÉE EN 2010. LE POINT SUR LES ACTIONS QUI DONNENT UN NOUVEAU SOUFFLE À NOS COMMERCES ET NOTRE ARTISANAT, EN PARTICULIER DANS LES BOURGS ET VILLAGES.

Dès 2008, le Pays de Brive a souhaité mener des actions ciblées en faveur de la revitalisation de l'artisanat, du commerce et des activités de services. Cette volonté s'est traduite par la mise en œuvre d'une Démarche Collective Territorialisée, animée par la CCI et dont le portage est assuré par l'Agglo : Impulsion.

Le programme d'actions sur 3 ans élaboré et cofinancé par plusieurs partenaires*, s'articule autour de plusieurs axes : communication et animation de l'offre locale, accompagnement de la pérennisation et du développement des entreprises, prospective et aménagement du territoire, organisation, animation et évaluation.

Côté animation, citons en 2009 la réalisation d'évènements clé en main pour les associations du Pays de Brive, la mise en place d'une galerie marchande en ligne « *achat-paysdebrive.com* », des animations lors des foires et marchés (ateliers culinaires), la valorisation de la production alimentaire locale (2èmes rencontres professionnelles autour des produits du terroir à Sainte-Féréole) et la distribution de sacs biodégradables marqués du logo Impulsion dans les commerces. Forte de son succès en 2009, Impulsion renouvelle les animations et communications foires et marchés en 2010.

Sur le terrain, Impulsion s'appuie sur un véritable travail d'animation réalisé par Jean-Patrick Landreau de la CCI. Impulsion se révèle être un espace d'accueil privilégié pour les créateurs et repreneurs d'entreprises, représentant 52 % des dossiers. Elle constitue un réel appui aux petites entreprises, telles la boulangerie-pâtisserie de Saint-Pantaléon de Larche qui a vu un financement à hauteur de 30% pour le renouvellement de sa caisse enregistreuse.

Bonne nouvelle ! En 2010, les aides à la création sont maintenues, celles à l'investissement informatique renforcées et élargies au financement des sites internet des commerçants. Enfin, le volet prospective et aménagement du territoire contribue à la rénovation du linéaire commercial de Larche, action qui se poursuit en 2010.

* Etat, Conseil Régional, Conseil Général, CCI, Chambre de métiers et de l'Artisanat, Agglo de Brive et les Communautés de communes Vézère Causse et Portes du Causse, et la commune de Larche

EN SAVOIR PLUS
Tél. : 05 55 18 05 53
et sur **www.impulsion.paysdebrive.fr**

BALISES

23 COMMUNES
1300 ENTREPRISES CONCERNÉES
990 000 € POUR UN PROGRAMME DE **3 ANS**
58% DES ENTREPRISES AYANT MONTÉ UN DOSSIER ONT LE STATUT D'ENTREPRISES INDIVIDUELLES

PAROLE D'ÉLU

Henri Soulier, vice-président à la délégation générale, en charge du développement économique des territoires et maire de Sainte-Féréole.

« Je suis un des représentants de l'Agglo au sein du comité de pilotage de la DCT. Objectif : aider les petites et très petites entreprises (TPE) installées en milieu rural ou péri-urbain, essentiellement de nature commerciale et artisanale. Nous en avons besoin ; elles font vivre nos communes. Les aides accordées ont été étendues et prennent maintenant en compte tous les investissements liés au développement de l'entreprise. Aujourd'hui, la DCT a trouvé son public : à Sainte-Féréole, cinq ou six dossiers ont déjà été aidés. Si une nouvelle génération de «DCT» devait voir le jour, il me semblerait nécessaire d'augmenter les moyens de financement pour les affecter à des opérations de haut de bilan (actifs immobilisés, mais aussi capitaux propres et dettes à moyen et long terme, NDLR), visant à renforcer les capitaux propres de ces structures, souvent fragiles ou en démarrage. ».

REPÈRES 2009

22 DOSSIERS AIDÉS POUR LA REPRISE OU CRÉATION D'ENTREPRISE SOIT **60 823,85 €** DE SUBVENTIONS ALLOUÉES POUR **277 327 €** D'INVESTISSEMENTS
14 DOSSIERS AIDÉS POUR LES INVESTISSEMENTS INFORMATIQUES, SOIT **10 277,50 €** DE SUBVENTIONS ALLOUÉES POUR **34 658 €** D'INVESTISSEMENTS

SEMABL, **DEVELOPPEUR D'AVENIR**

A L'ISSUE D'UN APPEL D'OFFRES EUROPÉEN, L'AGGLO DE BRIVE A CHOISI LA SEMABL COMME OPÉRATEUR DE SES ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL. UN CONTRAT DE QUATRE ANS.

L'Agglo a pour première compétence le développement économique, conduit en collaboration transversale avec l'ensemble des acteurs du territoire en la matière. Afin de structurer les nombreuses actions à conduire dans ce domaine, elle a choisi de faire appel à un prestataire capable de l'assister dans ses missions pour les quatre ans à venir. « *La SEMABL (Société d'économie mixte d'aménagement du Bas Limousin) est une société d'ingénierie, d'aménagement, de construction et de développement économique au service du territoire et des collectivités.* » rappelle Jean-Jacques Thomas, son PDG « *Une société anonyme au capital public majoritaire offrant la réactivité du secteur privé tout en veillant à l'intérêt général.* »Créée en 1963 et organisée en quatre blocs d'activités – études et conseil, aménagement et développement d'infrastructures, réalisation d'équipements structurants, commercialisation – c'est elle, par exemple, qui commercialise l'ensemble des zones d'activités de l'Agglo. « *Nous essayons non seulement de vendre des terrains, mais d'accompagner aussi les chefs d'entreprise pour la construction de leur unité de production ou de distribution.* » poursuit M. Thomas. Un esprit qui a présidé au projet de la pépinière d'entreprise «Startech», en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays de Brive, chargée de son animation. Et de compléter : « *Nous sommes à la fois un outil et un acteur économique du développement local.* » Un acteur parmi tous les autres, associé de façon collaborative à rendre notre bassin de vie toujours plus attractif et compétitif. Capables de porter « un projet de A à Z », ses équipes hautement qualifiées peuvent même assurer sa stratégie d'information ou animer les phases de concertation en amont, en s'appuyant notamment sur un réseau de compétences plus spécifiques. Un atout de taille pour l'Agglo, d'autant que le statut de la SEMABL ne la conduit pas « *à une recherche extrême de la rentabilité,* » conclut Jean-Jacques Thomas. « *Nos «dividendes», c'est notre présence effective, notre engagement au service des territoires* ».

EN SAVOIR PLUS

SEMABL, 2 boulevard du Salan. Brive
Tél. **05 55 23 64 06 www.semabl.fr**

LA SEMABL EN ACTION

En confiant pour quatre ans à la SEMABL la mise en œuvre opérationnelle de sa politique de développement économique, l'Agglo de Brive s'appuie sur une méthode qui a fait ses preuves au service des collectivités. Les missions de la SEMABL portent notamment sur :

La structuration d'un système d'information et d'observation pertinent : par exemple, la mise en œuvre d'un dispositif de veille foncière et immobilière du territoire.
Le développement des capacités d'études stratégiques et d'ingénierie : Il s'agit d'accompagner l'Agglo dans ses réflexions et son analyse stratégique. Une aide précieuse à la décision.
La prospection et la commercialisation des sites d'accueil aux entreprises : valoriser l'attractivité de notre bassin et développer une relation de confiance avec les réseaux économiques locaux afin de faciliter les implantations.
L'aide au montage de projets et le conseil aux créateurs en partenariat avec la CCI : favoriser la création d'activités nouvelles et l'émergence de projets innovants.
La promotion du territoire à l'aide de dispositifs d'animation et de communication territoriale économique.
Le soutien à l'émergence et au développement de regroupements d'entreprises et de pôles de compétitivité.
La coopération et les échanges économiques internationaux.

REPÈRES

1963, L'ANNÉE DE CRÉATION
20, LE NOMBRE DE SALARIÉS
ISO 9001, LA NORME DE CERTIFICATION OBTENUE EN **2009**
SEM D'OR 2007, POUR UN PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT À TULLE
78,54%, LE TAUX DE PARTICIPATIONS PUBLIQUES AU CAPITAL
23, LE NOMBRE D'OPÉRATIONS EN COURS

À SAVOIR

Si l'Agglo a pour première compétence le développement économique, c'est dans un esprit de transversalité et de collaboration avec les autres principaux acteurs économiques du territoire qu'elle souhaite inscrire ses actions.

SAINTE-FÉRÉOLE

L'ÉCOLE FAIT PEAU NEUVE

L'entrée et la cour de l'espace scolaire ont été réaménagées : cet ensemble n'avait pratiquement pas été remanié depuis sa construction il y a plus d'un siècle. Ainsi, l'entrée forme désormais une placette ouverte sur la commune, et un auvent protège et intègre l'accès au bus. L'accès des personnes à mobilité réduite a été pensé dans tous les espaces : depuis la rue, jusqu'à la cour et aux bâtiments. L'architecture de l'école primaire est désormais mise en valeur et forme un endroit somme toute bien accueillant.

BRÈVES

BRIVE

Plan d'aménagement et de développement durable

Le 1er plan local d'urbanisme (PLU) de Brive est entré dans sa 2ème phase qui concerne le Plan d'aménagement et développement durable, le PADD. Pièce essentielle du PLU, il définit les grands objectifs d'urbanisme et d'aménagement de la Ville. Un local dédié à la concertation, Urba Brive, situé boulevard du Salan, et un site Internet du même nom, **http://urba.brive.net**, permet de consulter l'exposition évolutive consacrée au PLU, de se renseigner et de s'exprimer.

CUBLAC

PLAN D'AMÉNAGEMENT DU BOURG (PAB), UN CHANTIER DE DEUX ANS

Après plusieurs années d'études et de recherche de financements, le PAB permettra de réaménager la place du 14 Juillet et en particulier les abords de l'église et du foyer des jeunes afin d'obtenir un espace accueillant et plus adapté pour le marché. "Un espace à vivre" sera aménagé devant le foyer avec gradins, complété par une halle couverte pour accueillir des spectacles ou autres animations. Enfin, une mise en lumière de l'ensemble sera réalisée en parallèle pour mettre le tout en valeur. Ce projet d'envergure représente un investissement total de plus de 500 000 €.

URBANISME

Le conseil municipal a également décidé de faire évoluer son document d'urbanisme pour mieux accompagner le développement de la commune. Dans 18 mois environ la carte communale actuelle sera remplacée par un PLU. (Plan Local d'Urbanisme).

COSNAC

OPÉRATION DE SÉCURITÉ SUR LE CHEMIN VICINAL DE LUNARD

Lors de ces travaux, qui comprennent la réalisation d'un terrassement et d'une chaussée, l'Agglo de Brive installera un réseau d'assainissement collectif pour les eaux usées (41 habitations seront concernées).

MALEMORT

AIRE DE PASSAGE DES GENS DU VOYAGE : C'EST PARTI !

Depuis quelques semaines, les travaux de création d'une aire de passage ont débuté et devraient s'achever d'ici le début de l'été. Situé en bout de la zone d'activité de La Rivière, cet espace acquis auprès de l'Agglo représente au total un terrain de 4 329 m². Le coût global de l'aménagement de cette aire s'élève à 800 000 €. La part communale est de 300 000 €, celle de l'Etat de 180 000 € et l'Agglo intervient à hauteur de 287 000 €.

TELEX

MANSAC **INAUGURÉ**, L'ACCUEIL DE LOISIRS. **AMÉNAGÉS**, LES TROTTOIRS ROUTE DE CUBLAC PUIS ENTRÉE NORD DE LA RIVIÈRE. **LANCÉE**, L'ÉTUDE DU LOTISSEMENT DE LA RIVIÈRE-EST. **IMPLANTÉ**, UN DÉFIBRILLATEUR À L'ANNEXE MAIRIE À LA RIVIÈRE. COSNAC **INSTALLÉS**, 8 POTEAUX À INCENDIE. **LANCÉE**, LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT MODULAIRE POUR LES CLUBS VTT ET PÉTANQUE, SITUÉ EN PROLONGEMENT DU BÂTIMENT EXISTANT FACE AU BOULODROME. **EN LIGNE**, LE SITE WWW.COMMUNE-COSNAC.FR. **EN COURS,** LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA MAISON DE L'ENFANCE. CUBLAC **OUVERTS DÉBUT AVRIL**, LA BIBLIOTHÈQUE ET LE POINT MULTIMÉDIA.**ENGAGÉE**, LA MISE EN PLACE D'UN AGENDA 21 AVEC L'ASSOCIATION "NOTRE VILLAGE"

BRIVE

AVENUE DE PARIS **RÉINVENTÉE**

Termes d'une large concertation, les travaux d'aménagement de l'avenue de Paris et de la Guierle vont débuter. Attractivité commerciale et patrimoniale du centre-ville, partage de l'espace et qualité de vie urbaine sont les objectifs de ces aménagements. 4 phases sont prévues de 2010 à 2013.

• La 1ère tranche débutera en juin 2010 : aménagement du parvis et des abords du théâtre, traitement de la partie sud de l'avenue de Paris avec voie bus/vélo et voie de circulation automobile, aménagement du carrefour Anatole France pour assurer une continuité avec la rue Toulzac et la sécurisation des piétons.

• 2011 sera consacrée à l'aménagement des parkings, au traitement de la gare routière et à la restructuration de la halle Brassens. C'est aussi l'année de la création de la passerelle piétonne et cyclable reliant la Guierle à l'avenue Maillard et au quartier de l'hôpital.

• Suivra en 2012 – début 2013 la mise en service d'un nouveau pont, entre le pont Cardinal et le pont de la Bouvie, destiné à fluidifier la circulation dans les quartiers de Jeanne d'Arc et du lycée d'Arsonval et au désengorgement du pont de la Bouvie. La partie nord de l'avenue de Paris passera alors en sens unique entrant.

• 2013 verra les aménagements paysagers de la place du 14 juillet et la mise en place du mobilier urbain.

VOLTAIRE À L'ŒUVRE

Les travaux de réseaux de l'Agglo achevés, la Ville de Brive a démarré depuis le 2 février les aménagements de surface du boulevard Voltaire pour une durée de 6 mois.

Au programme, la réalisation d'une piste cyclable, séparée des voies de circulation par un terre-plein central paysagé. La piste cyclable permettra de desservir les équipements sportifs et d'assurer la liaison avec la voie verte. Parallèlement, les liaisons piétonnes vont être améliorées en prenant en compte l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Pendant ces travaux, la circulation ne se fait que dans un sens, mais le double sens est rétabli au fur et à mesure de l'avancée du chantier.

Durant toute la durée du chantier, deux numéros de téléphone sont à la disposition des riverains et commerçants de 8h à 19h : 06 11 71 98 35 et 06 84 03 27 03

BRÈVES

SAINT-VIANCE

Qui l'eût «crue» ?

Des repères de crues indiquant la hauteur des eaux en 1960 ont été posés dans cinq endroits de la commune, pour sensibiliser les habitants aux risques d'inondation.

DAMPNIAT

Agenda 21 : Après les phases de diagnostic de septembre à octobre et présentation au public en décembre dernier, la commune entre dans la phase d'élaboration des fiches actions.

VARETZ

En bonne compagnie

Wendlin Werner, mathématicien français, lauréat de la médaille Field en 2006 et plus jeune membre de l'académie des sciences, devrait faire l'honneur de sa présence pour l'inauguration de l'école numérique rurale de Varetz avec la mise en place de 12 ordinateurs portables et d'un tableau interactif.

SAINTE-FÉRÉOLE INSTALLÉS, 3 DÉFIBRILLATEURS. **LA CHAPELLE-AUX-BROCS EN PROGRESSION**, LA CONSTRUCTION DU MULTISERVICES QUI EST DÉJÀ SORTI DE TERRE. **VARETZ FINALISÉES**, LES RÉNOVATIONS DU PORCHE DE L'EGLISE ET DES STATUES. **MIS EN ROUTE,** LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA GARE. **AMÉNAGÉE**, LA ROUTE DES PRÉS. **INAUGURÉES**, LA HALLE BORDAS ET L'AIRE D'ACCUEIL FAMILIAL. **SAINT-VIANCE TERMINÉ**, L'AMÉNAGEMENT DU TRONÇON « VOIE VERTE » SUR LE CHEMIN DES PÊCHEURS. **USSAC INITIÉS**, ÉLUS, ADMINISTRATIFS, CANTINE, CENTRE DE LOISIRS, À L'UTILISATION DE DÉFIBRILLATEURS, SUITE À LA MISE EN PLACE DE DEUX DE CES APPAREILS.

L'AGENDA

MARS-MAI 2010

LAISSER VOUS CONTER LA VIGNE

MUSÉE LABENCHE
DU 3 FÉVRIER AU 04 MAI 2010

Exposition itinérante présentée conjointement par le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise et le Musée Labenche d'art et d'histoire. De l'Antiquité jusqu'à nos jours, en passant par l'âge d'or du Moyen Age, retracez l'évolution d'un vignoble méconnu. Découvrez comment le drame du phylloxéra a engendré la formidable reconversion agricole de toute une région au début du XXe siècle. Un recueil de témoignages sonores complète cette exposition.

En mai l'exposition sera présentée : à Vigeois et Vignols et en juin : Estivaux, Sadroc, Orgnac-sur-Vézère, Saint-Solve, Saint-Bonnet-l'Enfantier

Du 1er au 26 mars
◎ BRIVE
EXPOSITION « PUISSANCE CRÉATIVE ET AQUARELLE»
par Jérôme COSSE Artiste peintre
Contact : Galerie Et tant d'arts au 05 55 92 23 53 - ett19.com

Du 6 au 28 mars
◎ SAINT-VIANCE
EXPOSITION DE L'INFOGRAPHISTE PIERRE MAGNOL
Médiathèque

Vendredi 12 et samedi 13 mars
◎ BRIVE
SALON DE LA BELLE ENFANCE
Espace des Trois Provinces

Samedi 13 mars
◎ MANSAC
LA VALISE DES ANTILLES : CAUSERIE AUTOUR D'UN LIVRE ET HISTOIRE LOCALE,
avec l'auteur, Juliette Vilatte-Jabiolle et l'historienne Marguerite Guély
Salle polyvalente à 15 h

◎ VARETZ
SPECTACLE NUITS ET CHANSONS DE VARETZ MARIOLLES
Espace Colette à 20 h

◎ MALEMORT
REPAS DANSANT
Salle des Chataigners

Dimanche 14 mars
◎ LAC DU CAUSSE
RONDE HIVERNALE

Vendredi 19 mars
◎ VARETZ
REPRÉSENTATION DE L'ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS D'ALLASSAC
Espace Colette

Dimanche 21 mars
◎ VARETZ
THÉ DANSANT
Espace Colette à 14h

Mardi 23 mars
◎ BRIVE
RÉUNION D'INFORMATION SUR LE THÈME DE L'ENFANT ALLERGIQUE
Salle du Pont du Buy

Vendredi 26 mars
◎ BRIVE
CONCERT OLIVIA RUIZ
Espace des Trois Provinces 20h30

Samedi 27 mars
◎ BRIVE
GALA DE BOXE
Espace des Trois Provinces

◎ CUBLAC
SOIRÉE DISCO

◎ LA CHAPELLE-AUX-BROCS
REPAS DE PRINTEMPS DES AMITIÉS CHAPELLOISES

◎ MALEMORT
REPAS DANSANT MAÏADE MALEMORTINE
Salle des Chataigners

Samedi 27 et dimanche 28 mars
◎ BRIVE
STAGE TOUS NIVEAUX D'AQUARELLE
animé par J. COSSE. Thème : «Liberté du geste et observation »
Contact : 05 55 92 23 53 - ett19.com

Mardi 30 mars
◎ BRIVE
LA PARADE DES CLOWNS
Place Winston Churchill

Vendredi 02 avril
◎ BRIVE
SALON DE L'HABITAT
Espace des Trois Provinces
Retrouvez l'Espace Info Energie de l'Agglo au stand n°15

Samedi 3 avril
◎ BRIVE
CHAMPIONNAT DES ÉCHECS DE LA CORRÈZE
Salle du Pont du Buy

Dimanche 4 avril
◎ USSAC
COURSE DE BUGGY
Organisée par Ussac Buggy Corrèze sur son terrain. Contact : 06 11 30 04 40

Vendredi 9 avril
◎ VARETZ
REPRÉSENTATION «LE BESTIAIRE» DE L'AURA DES ARTS
Espace Colette

Samedi 17 avril
◎ VARETZ
CINÉ-CONFÉRENCE DE M. LAURENS «YÉMEN ENTRE CIEL ET TERRE»
Espace Colette à 14h30

Mardi 20 avril
◎ BRIVE
CIRQUE MEDRANO
Parc de la Corrèze

Samedi 24 avril
◎ SAINT-VIANCE
CAFÉ LITTÉRAIRE «AFRICAIN»
10h30 à la médiathèque dans le cadre du mois d'expositions et d'animations consacrées à l'Afrique

◎ USSAC
REPAS DANSANT
Salle polyvalente à 20h30

Samedi 24 et dimanche 25 avril
◎ MANSAC
FÊTE DE LA RIVIÈRE
Manèges, défilé et grand feu d'artifice. Exposition photo sur la Paumellerie Electrique
Salle polyvalente de la Rivière

Dimanche 25 avril
◎ COSNAC
RANDONNÉE VTT ET MARCHE ANNUELLE
Départ à 08h30
Contact : Ch.Laumond, 06 88 04 07 87

◎ SAINTE-FÉRÉOLE
REPAS ALIGOT DANSANT DU COMITÉ DES FÊTES
Salle du stade

◎ LA CHAPELLE-AUX-BROCS
THÉ DANSANT

Samedi 8 et dimanche 9 mai
◎ USSAC
KERMESSE
Place de la République toute la journée. Contact : 05 55 88 11 21

CONCOURS DE PÉTANQUE OFFICIEL EN DOUBLETTE
Contact : 05 55 87 93 10
au Boulodrome à 13h30

CONCOURS DE PÊCHE
Contact : 06 07 62 42 67
Etang du Griffolet

Dimanche 9 mai
◎ CUBLAC
RANDONNÉE DE PRINTEMPS, MARCHE ET VTT

◎ ALLASSAC
FÊTE TOURNANTE DU PAIN À BROCHAT

Jeudi 13 mai
◎ BRIVE
CHAMPIONNAT DU MONDE DES 24 HEURES PÉDESTRES
Halle Georges Brassens & Jardins de la Guierle

◎ ALLASSAC
MARCHÉ AUX PUCES

Samedi 15 mai

◎ BRIVE

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE TIR À L'ARC

Terrain de Rollinat

◎ MANSAC

2ÈME JOURNÉE DE LIGUE CONTRE LE CANCER

vide-greniers, marche, repas, pétanque - *Place du 19 mars*

◎ SAINT-VIANCE

INTERVENTION DE MARC POUYET (ARTISTE DE LAND ART), ET EMMANUEL PRUNEVIEILLE, (ARCHITECTE AMATEUR DE LAND ART)

Inscription obligatoire, médiathèque

Lundi 17 mai et mardi 18 mai

◎ COSNAC

«FESTIVAL DU MANGA» : RENCONTRE AVEC DES AUTEURS

Salle polyvalente

Lundi 17 mai au dimanche 30 mai

◎ COSNAC

FESTIVAL «COQUELICONTES»

Des conteurs pour adultes et enfants à la bibliothèque - *Se renseigner auprès de la commune*

Vendredi 21 mai

◎ SAINT-VIANCE

COQUELICONTES, avec Gilles Bizouerne (apéro conté)

Inscription à la médiathèque

Vendredi 28 mai

COURIR À BRIVE

Vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 mai

◎ CUBLAC

EXPOSITION D'ARTS ET CRÉATIONS ET SOIRÉES THÉÂTRE

Salle polyvalente

Dimanche 30 mai

◎ ALLASSAC

MARCHE DES ARDOISIERS

AGGLO de Brive
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

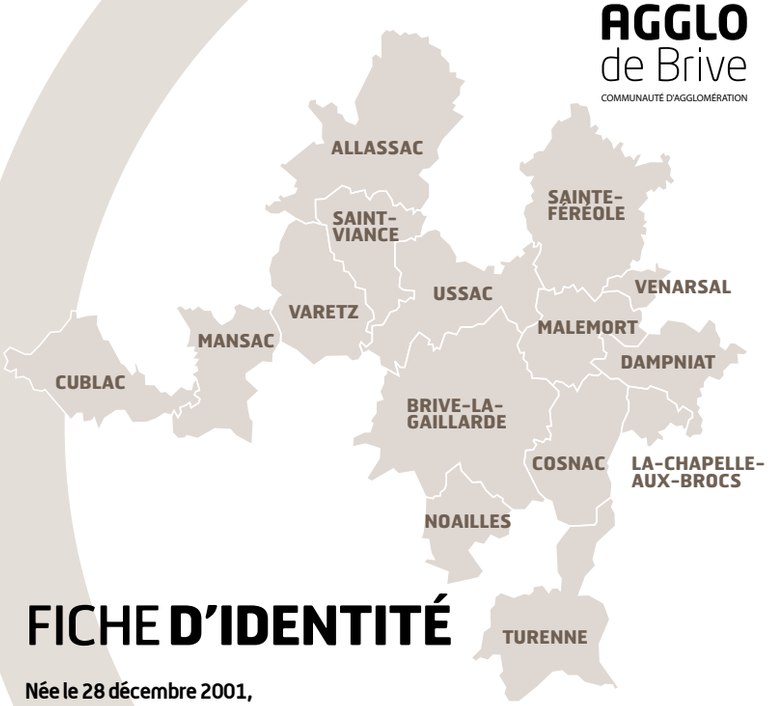

FICHE D'IDENTITÉ

Née le 28 décembre 2001,
la Communauté d'agglomération de Brive – l'Agglo de Brive – a pour missions d'améliorer votre qualité de vie et de faciliter le développement économique du territoire.15 communes se sont regroupées pour gérer ensemble certains équipements liés à l'eau, à l'assainissement et des services à la population comme les transports en commun ou la collecte et le traitement des déchets. Cette communauté permet d'élaborer de nombreux projets en matière d'équilibre social de l'habitat, de politique de la ville et de développement économique. Cette alliance permet ainsi de valoriser les atouts du territoire en développant la solidarité et en mutualisant les moyens.

L'AGGLO EN CHIFFRES

15 COMMUNES, **81 085** HABITANTS, **32 335** HECTARES. **297 100** DÉPLACEMENTS PAR JOUR, TOUS MODES CONFONDUS (VOITURE, TRANSPORT COLLECTIF, MARCHE, VÉLO…), DONT **222 825** EN VOITURE ! **52 500** EMPLOIS.

> ALLASSAC
3787 habitants
Tél. Mairie : 05 55 84 92 38
www.allassac-correze.com

> BRIVE-LA-GAILLARDE
51 629 habitants
Tél. Mairie : 05 55 92 39 39
www.brive.net

> COSNAC
2 913 habitants
Tél. Mairie : 05 55 92 81 70
www.commune-cosnac.fr

> CUBLAC
1657 habitants
Tél. Mairie : 05 55 85 22 89
www.cublac.correze.net

> DAMPNIAT
663 habitants
Tél. Mairie : 05 55 25 70 21
www.dampniat.com

> LA CHAPELLE-AUX-BROCS
372 habitants
Tél. Mairie : 05 55 92 98 00

> MALEMORT-SUR-CORRÈZE
7 345 habitants
Tél. Mairie : 05 55 92 16 88
www.mairie-malemort.org

> MANSAC
1405 habitants
Tél. Mairie : 05 55 85 21 54

> NOAILLES
805 habitants
Tél. Mairie : 05 55 85 80 88
www.noailles.correze.net

> SAINT-VIANCE
1651 habitants
Tél. Mairie : 05 55 85 01 82
www.saintviance.correze.net

> SAINTE-FÉRÉOLE
1775 habitants
Tél. Mairie : 05 55 85 78 00

> TURENNE
812 habitants
Tél. Mairie : 05 55 85 91 15

> USSAC
3691 habitants
Tél. Mairie : 05 55 88 17 08
www.ussac.fr

> VARETZ
2141 habitants
Tél. Mairie : 05 55 85 06 19
www.varetz.com

> VENARSAL
439 habitants
Tél. Mairie : 05 55 25 73 78

TRANSCAB, LE TRANSPORT À LA DEMANDE

Le TRANSCAB propose aux communes non desservies par les transports urbains un mode de déplacement adapté : un réseau de bus à la demande. Le principe est simple : on appelle le 05 55 17 91 19 et on réserve son voyage. Attention, le voyage doit être réservé au plus tard la veille à 17 h.

MAISON DE L'HABITAT

Guichet unique dédié aux questions de logement, la Maison de l'Habitat propose conseils et aide au montage administratif et technique de vos projets. 1 avenue Léo Lagrange à Brive-la-Gaillarde. Ouverte du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Tél. : 05 55 74 08 08.

SERVICE ASSAINISSEMENT

Le service « eau, assainissement, environnement » de l'Agglo agit notamment au niveau de la délivrance d'avis sur l'assainissement dans le cadre de l'instruction des permis de construire (PC) et des certificats d'urbanisme (CU), la mise en place d'un service public pour l'assainissement non collectif (SPANC). Contact : 05 55 74 70 15.

DÉCHÈTERIES

DÉCHÈTERIE D'ALLASSAC : le Gaucher – 19240 Allassac. Ouverte les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le mardi de 9 h à 12 h.

DÉCHÈTERIES DE BRIVE : avenue Pierre Chaumeil et avenue Léo Lagrange. Ouvertes du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

DÉCHÈTERIE DE COSNAC : Montplaisir - 19360 Cosnac. Ouverte du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

DÉCHÈTERIE DE MALEMORT : la Rivière - 19360 Malemort. Ouverte les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le mardi de 9 h à 12 h.

DÉCHÈTERIE D'USSAC : Bouynat 19270 Ussac. Ouverte du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

L'eau ne coule pas de source ! Ouvrir son robinet ou tirer sa chasse ne sont pas des gestes anodins. Agents du service eau et assainissement au sein de l'Agglo, Stéphanie Adrian et Hélène Moulinier, récemment assermentées, sont là pour veiller au grain… à l'eau plutôt.

SERVICE ASSAINISSEMENT
05 55 74 70 15

HISTOIRE D'EAU

Clin d'œil à leur quotidien, Step, diminutif de « station d'épuration », le poisson rouge du service, accueille les visiteurs dès l'entrée. Stéphanie, la blonde, et Hélène, la brune, en ont fait leur mascotte. Toutes deux sont agents territoriaux, aux services eau et assainissement : « *L'Agglo a récupéré cette compétence des 15 communes,* explique Stéphanie *: avec entre autres, la collecte des eaux usées et leur traitement, de manière à les rejeter dépolluées au milieu naturel* ». Un transfert assorti, depuis février 2009, des pouvoirs de police en matière d'assainissement. Voilà donc nos deux jeunes et jolies sirènes soudain élevées au rang de « police de l'eau ». « *Pas exactement,* précise Hélène. *Nous sommes, depuis le 5 novembre 2009, officiellement assermentées pour constater les infractions. L'appellation* « police de l'eau » *fait référence à un service d'état, qui n'a rien à voir avec nous*». Ces précisions sémantiques entendues, que recouvre exactement cette nouvelle mission ? Stéphanie et Hélène parlent de pédagogie. «*Nous sommes au stade de l'information. En cas de problème identifié, nous engageons le dialogue pour permettre à l'usager, citoyen ou entreprise, de comprendre en quoi son comportement est délictueux et surtout, comment en sortir* ». Ces infractions sont répertoriées au sein du Code de l'Environnement, «mode d'emploi» complété par le Règlement de service de l'assainissement propre à l'Agglo de Brive. Rejet d'hydrocarbures, liquides toxiques, résidus de bricolage, graisses de restaurants, lingettes domestiques, etc., les exemples ne manquent pas. Difficile souvent de remonter à la source. «*Il existe une hiérarchie des pollutions,* nuance toutefois Hélène. *Pour Brive, nous comptons énormément de réseaux mélangeant eaux usées et pluviales avec une dilution des eaux importantes. Il y a des pollutions tous les jours mais qui restent souvent indécelables. Dans certaines communes plus petites, c'est plus flagrant. Par exemple quand elles endommagent une station d'épuration*». Car c'est bien là le risque et tout l'intérêt de l'assermentation, «*détenir les moyens réglementaires d'intervenir, au-delà de la seule discussion ; une épée de Damoclès pour dire : attention*». Une procédure formelle, voire «super protocolaire» s'en amusent encore les jeunes femmes, dans la salle d'audience du tribunal. «*On a été appelées à la barre avec d'autres et chacun à notre tour, avons levé la main droite et dit : je le jure*». Un engagement qu'elles souhaitent aujourd'hui prolonger dans un message simple à l'attention de tous : «*un réseau d'assainissement n'est pas une poubelle, ni une déchèterie. On ne peut pas y jeter n'importe quoi ; ici aussi il faut trier* ». Et pour lever les doutes, un document de synthèse sur les bons gestes sera prochainement joint aux factures d'eau. De quoi rassurer «Step» sur la qualité de celle qui baigne son bocal.

> « Un réseau d'assainissement n'est pas une poubelle. On ne peut pas y jeter n'importe quoi »